Edition quotidienne
Québec, Vendredi, 2 Novembre 1894
15e année, No 92

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE
Un an.................... $3 00
Huit mois.................... 2 00
Six mois.................... 1 50
Quatre mois.................... 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an, au comptant, d'avance.... $1 0

L'ELECTEUR
JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES
Première insertion (par ligne)...... $0 1
Autres insertions, si publiées tous les jours.................... 0 05
Trois fois par semaine.................... 0 06
Deux fois par semaine.................... 0 07
Avis de naissances, mariages et décès 0 25
Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à Ernest Pacaud ou Ulric Barthe.

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire
BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec
ULRIC BARTHE, Rédacteur

Bibliothèque du Parlement
1 mai

L'ELECTEUR

QUEBEC, 2 NOVEMBRE 1894

Le Jour des Morts

C'est aujourd'hui le grand jour consacré par la religion à la commémoration des morts.

Dans la province de Québec en particulier, le culte des morts est observé d'une manière remarquable. Nous tenons cela de notre origine celtique. Seulement le temps a produit des modifications. En France, c'est aux cimetières que la multitude se porte aujourd'hui, pour couvrir de fleurs et de larmes les tombes chéries ; chez nous, c'est dans les églises que les fidèles s'assemblent pour prier et communier à l'intention des parents et amis qui ne sont plus. Ce matin, toutes les églises de la ville n'ont pas désempli, et tout le clergé disponible a pu à peine suffire à donner la communion.

Aujourd'hui, le réveil des douleurs humaines est porté à son paroxysme par le deuil national causé par la mort de M. Mercier.

Nous pouvons dire qu'à cette heure tous les cœurs sont réunis dans une solennelle communion de sentiments, et que toutes les pensées convergent sur Montréal, où la race enterre en pleurant le plus grand peut-être de ses enfants.

Un noble trait de gratitude

Nous avons appris avec émotion que le général de la Société de Jésus a adressé à tous les supérieurs de maisons de son ordre dans le monde entier une dépêche leur enjoignant de dire leur messe du jour des morts pour le repos de l'âme de l'hon. Honoré Mercier.

Les douze mille Jésuites répandus par toute la terre ont donc été réunis ce matin dans une même pensée.

Cette belle action augmente le respect que nous éprouvions déjà pour les distingués fils de Loyola. Ils n'ont pas oublié, eux, le plus grand trait de la carrière de M. Mercier, l'acte de justice et de réparation qu'il a accompli au péril de son existence politique.

DÉPART POUR LES FUNÉRAILLES

Hier, une animation extraordinaire régnait en ville.

Le départ des trains de l'ouest et du bateau de Montréal dans l'après-midi était tout un spectacle.

Le Grand-Tronc, comme on le sait, avait mis un train spécial à la disposition des amis du regretté M. Mercier. Ce train composé de sept wagons, dont cinq de 1ère et deux Pullman, est parti de Lévis à 2 heures précises, avec plus de 200 passagers allant aux funérailles.

M. T. J. Malone, du Grand-Tronc, s'est multiplié pour voir au confort des passagers. Le train était sous la charge de M. J. Quinlan, agent général de passagers sur le Grand-Tronc.

Le train régulier du Pacifique, parti de la gare du Palais à 1 h. 10 m., était aussi encombré. On calcule qu'il y avait 350 passagers dans les sept wagons de 1ère et les quatre Pullman qui composaient ce train.

Par le bateau de la compagnie du Richelieu parti à 5 heures, encore un contingent de passagers allant aux funérailles, de même que par le train du soir.

Les dépêches que nous recevons depuis le matin nous apportent des listes imposantes, bien qu'incomplètes, des arrivages. Montréal est littéralement assiégée d'étrangers.

Actualités

L'*Electeur* paraitra demain à 6 pages, avec un supplément illustré sur papier glacé.

Nous avons pris des arrangements pour publier cette après-midi un compte-rendu complet des funérailles de M. Mercier.

Les premiers bulletins télégraphiques de nos correspondants commencent déjà à nous arriver au moment de mettre sous presse; trop tard pour cette édition.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y a 100,000 personnes dans les rangs du cortège funèbre, et que ce sont les plus immenses funérailles qui aient jamais eu lieu au Canada.

Un terrible accident est arrivé mercredi sur la voie ferrée du Grand-Tronc, à l'intersection des rues William et Richardson, à Montréal.

M. James Nelligan, aiguilleur, était occupé à ses travaux habituels quand, soudain, la locomotive d'un train de marchandises, qu'il n'avait pas vue arriver à temps, le renversa sur les rails. Le train, en passant sur les jambes de l'infortuné, les lui mit en morceaux.

Il est mort en quelques minutes.

Nelligan, qui était au service de la compagnie du Grand-Tronc depuis trente-deux ans environ, était âgé de 51 ans.

Emile Zola est à Rome.

Il a recherché une audience avec le Pape, mais celui-ci n'a pas voulu le recevoir.

L'hon. M. Foster, ministre des finances, doit s'embarquer samedi à Liverpool pour revenir au Canada par voie de New-York.

L'amélioration signalée, ces jours derniers, dans l'état de santé de l'empereur de Russie ne s'est pas maintenue. A l'heure où nous écrivons, les dépêches de Livadia annoncent sa mort. On avait espéré que le robuste tempérament d'Alexandre III fournirait une résistance prolongée à l'affaiblissement et qu'un séjour sous un climat hospitalier réparerait les forces du malade. Vaines espérances.

Cette mort cause un grand deuil en France.

Le gouvernement français va prochainement discuter un projet de loi imposant une amende aux compagnies de chemin de fer pour chaque train qui arrivera à destination en retard.

Les grands journaux américains sont emplis de portraits et de biographies de M. Mercier.

Signe d'élections.

Grand remue-ménage dans les sphères ministérielles d'Ottawa.

L'hon. Clarke Wallace, qui semble remplacer le premier ministre en son absence, part demain d'Ottawa pour les provinces Maritimes, flanqué de ses collègues Tupper, Costigan et Ouimet, pour haranguer les populations. M. Clarke Wallace parlera dans les loges orangistes. Il est inscrit pour lundi à la Grande Loge de St-Jean, N. B.

MERCIER SUR SON LIT DE MORT

DEUIL PUBLIC

Scènes sans précédent à Montréal

La maison mortuaire assiégée de visiteurs

Témoignages de sympathie universelle

(De notre correspondant particulier)

Montréal, 1er novembre.

Depuis quatre heures mardi après-midi, une foule énorme n'a cessé d'assiéger la résidence de l'hon. M. Mercier. Au commencement de la soirée la rue St-Dénis était littéralement bloquée. Des milliers de personnes se pressaient les unes contre les autres pour parvenir jusqu'à la dépouille mortelle de l'homme dont tout le pays pleure aujourd'hui la perte.

On lit à ce sujet dans la *Presse* :

" Si quelque chose peut allégir un peu l'immense douleur dont madame Mercier et la famille de notre cher défunt sont frappés, c'est bien les témoignages de sympathies généreuses et sincères qui leur ont été donnés depuis que la fatale nouvelle a été connue du public. Toutes les classes de la société, hommes, femmes et enfants, sont accourues spontanément à la maison mortuaire pour témoigner de leur affection profonde et de leur respect sans borne pour ce mort qui a lutté en véritable héros contre la maladie. Tout le public de Montréal, sans distinction de race, de croyance ou de politique, a voulu montrer au pays tout entier que Mercier mort est l'idole du peuple comme il l'a été aux grandes époques de sa vie.

" A voir la foule recueillie et éplorée défiler autour du cadavre de cet homme qui a personnifié un temps toutes les espérances de la patrie, on sent combien M. Mercier, dans ses revers et ses malheurs, avait encore d'attaches profondes dans le cœur des masses. "

La chambre mortuaire

La chambre dans laquelle M. Mercier est exposé a été transformée en véritable chapelle ardente.

A la porte de la demeure mortuaire, sont suspendues de grandes draperies aux couleurs de deuil. Dans le vestibule, une autre grande tenture noire s'étend du haut en bas du couloir.

Lr salon de la maison où la chère dépouille repose disparait aussi sous les ornements funéraires.

Le corps de M. Mercier est au fond de la chambre. Sur le mur, on voit les armes de la Province de Québec avec son motto: " Je me souviens. " L'écussons de la Province est entouré du drapeau anglais et du drapeau français. Le tout est entouré d'un grand crêpe. Immédiatement au-dessous, sur une étagère couverte de tentures noires et dorées, se trouvent un grand crucifix en argent et un grand nombre de lumières aux couleurs voilées. Au-dessous du crucifix, on voit le buste en bronze de M. Mercier que le sculpteur Hébert a coulé à Paris.

La dépouille de l'ancien premier ministre est revêtu d'un habit noir. Elle porte aussi l'écharpe aux couleurs pontificales de l'Ordre de St. Grégoire le Grand. Sur la poitrine on voit toutes les décorations dont M. Mercier a été comblé durant sa carrière entres autres, la médaille de Grand'Croix de l'Ordre de St. Grégoire, la médaille de la Légion d'Honneur, la médaille de Grand'-Croix de l'Ordre de Léopold II, roi de Belgique, etc., etc.

M. Mercier est beaucoup moins changé que la foule ne s'attendait de le voir. Sa robuste charpente a certes beaucoup diminuée durant sa longue maladie. La figure a beaucoup aminci ; l'orbite de ses yeux a creusé considérablement ; mais il est parfaitement reconnaissable. Impossible de voir un seul cheveu gris sur sa tête ; la moustache est aussi restée d'un noir d'ébène.

L'expression de la figure est d'une tranquilité parfaite. L'on dirait qu'il repose paisiblement.

Aux pieds du mort, sur une petite table, se trouvent son chapeau et son épée de comte romain.

Deux sœurs de Charité sont constamment auprès des restes mortels et les veillent jour et nuit.

Assemblées de condoléances

Les étudiants en droit

Plusieurs associations se sont réunies dès mardi soir pour adopter des résolutions de condoléances.

Les étudiants en droit de l'Université Laval ont été les premiers à se réunir dans ce but.

L'assemblée a eu lieu à 6 heures mardi soir sous la présidence de M. Ernest Tétreault.

Voici les résolutions qui ont été adoptées :

1o Proposé par M. Thomas Côté et M. Ernest Tétreault, appuyé par M. Arthur Côté et Philippe Bégin, et résolu :

Que les étudiants en droit de l'Université Laval ont appris avec le plus profond regret et une douloureuse émotion la mort de l'honorable Honoré Mercier, ex-premier ministre de la province de Québec ;

2o Proposé par MM. L. A. Ouimet et P. Beullac, appuyé par MM. J. Mainville et J. A. Comeau, et résolu :

Que cette mort enlève à la province de Québec l'un de ses fils les plus remarquables, et un de ses hommes politiques les plus célèbres, à la ville de Montréal, l'un de ses citoyens les plus distingués, et à l'Université Laval, l'un de ses bienfaiteurs les plus dévoués ;

3o Proposé par MM. Victor Gaudet et Auguste Lemieux, appuyé par MM. Charlemagne Rodier et Alban Germain, et résolu :

Qu'en témoignage de sympathie pour la famille du regretté défunt, et en raison des services nombreux et importants que M. Mercier a rendus à l'Université Laval, en particulier à la cause de l'éducation en général, les étudiants en droit de Laval assistent en corps à ses funérailles, vendredi, le 2 novembre prochain ;

4o Proposé par MM. Aldéric Robillard et A. L. Gosselin, appuyé par MM. Alphonse Archambault et Gérin Normand, et résolu :

Que copie des présentes résolutions soient envoyées à la famille de M. Mercier et à la presse de Montréal.

Edouald Surveyer,
Secrétaire.

Conformément à ces résolutions, les étudiants en droit assisteront en corps aux funérailles avec leur drapeau couvert d'un crêpe.

Parlement Modèle

A 8 heures le même soir dans les bureaux du *Cultivateur*, la députation libérale du Parlement Modèle s'est réunie dans le but de jeter les bases définitives d'une institution qui reçut à l'origine l'appui et l'encouragement de M. Mercier.

Par respect pour la mémoire de l'illustre défunt, la réunion a été ajournée au même endroit à samedi à 8 heures, mais pas avant que les résolutions suivantes eussent été adoptées ;

1o Proposé par M. Thomas Côté, appuyé par M. Jérémie Décarie et résolu : Que la députation libérale du Parlement Modèle a appris avec le plus profond regret la mort de l'honorable Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec.

2o Proposé par M. Emile O'Leary, appuyé par M. Robert Taschereau et résolu : Que les députés libéraux du Parlement Modèle s'associent à la douleur de la famille de l'illustre défunt et prient, en particulier, madame Mercier d'accepter l'expression de leurs sympathies les plus sincères.

3o Proposé par Victor Gaudet, appuyé par M. Laurier et résolution : Que la députation libérale du Parlement Modèle reconnait qu'en la personne de l'honorable Honoré Mercier, la race canadienne-française a perdu l'un de ses défenseurs les plus intrépides, le parti libéral, l'un de ses membres les plus illustres, le Canada tout entier, l'un de ses hommes d'Etat les plus éclairés et l'un de ses plus fiers diplomates ; le barreau, l'un de ses membres les plus érudits ; la ville de Montréal, l'un de ses citoyens les plus respectés ; la nation, l'un de ses plus puissants orateurs, et la province de Québec la personnalité la plus imposante de notre époque.

3o Proposé par M. Oscar Gladu, appuyé par M. Robillard et résolu : Que la députation libérale du Parlement Modèle, comme preuve de chagrin profond que lui cause la disparition prématurée de celui qui fut pour tous les jeunes gens de la province un ami aussi dévoué que l'est un père pour ses enfants, assiste en corps aux funérailles vendredi, le 2 novembre prochain.

Union St-Pierre

L'Union St-Pierre de Montréal, réunie en assemblée générale, sous la présidence de M. L. E. Morin, jr., a aussi adopté les résolutions suivantes :

Proposé par L. S. Gendron, appuyé par J. A. Martin, et résolu : Que l'Union St-Pierre de Montréal apprend avec regret le décès de l'honorable Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec.

Qu'elle reconnait en lui un des plus grands patriotes qui aient vécu et travaillé pour leurs pays.

Que cette association participant au deuil national causé par la mort de cet homme distingué, offre ses plus sincères condoléances à la veuve éplorée, ainsi qu'à toute la famille de l'illustre défunt.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille Mercier et aux journaux.

Au Club National

Il y a avait aussi mardi dans l'une des salles du Monument National une assemblée spéciale du Club National. M. Wilfrid Mercier, avocat, était au fauteuil. Parmi les personnes présentes on remarquait MM. J. Israël Tarte, M. P. ; C. Beausoleil, M. P. ; hon. J. E. Robidoux, hon. James McShane, E. Lafontaine, Dr Beausoleil, C. Lebœuf, H. Plante, président du club Letellier ; P. Brousseau, président du club Papineau ; Jos. Lamarche, éch. Renault, J. A. Pelland, F. L. Béique, C. R. ; T. Côté, J. A. Drouin, A. F Carrier, C. Piché, M. G. Larochelle, éch. Brunet, éch. Dupré, C. J. Béland, etc., etc.

M. Mercier, en ouvrant la séance, dit que la réunion a été convoquée dans le but d'appeler une assemblée monstre de toutes les associations libérales pour jeudi soir dans la grande salle du Monument National, à 8 heures.

M. C. Beausoleil, M. P., fait ensuite en termes émus l'éloge de son vieil et fidèle ami de trente ans.

" Mercier, a dit le député de Berthier, était surtout l'ami de la jeunesse. Les jeunes gens n'ont jamais eu d'appui plus ferme ni plus dévoué.

Un autre trait caractéristique de la carrière du regretté défunt, fut d'avoir aimé sa race plus qu'aucun Canadien-Français.

Comme homme d'Etat, Mercier n'avait pas de supérieur, et il n'est que juste de convoquer pour jeudi soir une assemblée du peuple qu'il a tant aimé pour adopter des résolutions de condoléances."

L'hon. James McShane, qui fut de l'ancien premier ministre un ami fidèle et dévoué, dit que la foule immense qui accourt depuis sa mort autour de sa dépouille le prouve qu'il vit encore dans le cœur du peuple. Mercier meurt sans richesse ; mais il laisse un nom qui ne s'effacera jamais dans l'histoire et que les générations à venir prononceront toujours avec respect.

Mercier et le clergé catholique

M. J. I. Tarte parle après M. McShane.

" Quand on est venu me chercher chez moi pour assister à cette assemblée, j'étais à écrire précisément la biographie de notre cher défunt, et j'en étais rendu à parler de ses rapports avec le clergé catholique.

Mercier a commis des fautes et des erreurs. Que celui qui ne s'est jamais trompé se rende à ses funérailles et jette la première pierre sur sa tombe !

Mercier est tombé du pouvoir pour avoir trop aimé sa race. Il voulait faire de la province de Québec, la première province du Dominion. Il voulait grouper en un faisceau toutes les forces de la nation canadienne-française. Pour arriver à ce but il a voulu faire grand. Il s'est jeté dans les grandes dépenses pour relever ses compatriotes aux yeux des autres races et à leurs propres yeux.

Il a été abandonné par ceux qu'il avait gorgés de faveurs. Au lendemain de sa chute, sa maison était déserte.

Mercier croyait au clergé national ; il en connaissait la force et la puissance. Et il a voulu s'attacher le clergé en le comblant de faveurs. Le clergé, après avoir été pendant un temps, le principal élément de sa puissance, se jeta dans la lutte contre lui et durant la mémorable campagne de 1892, il fut dénoncé du haut de plusieurs chaires de vérité. Je vous le demande, dit en ce moment M. Tarte, qu'est-ce que le clergé a gagné par la chute de M. Mercier ?

Si Mercier était resté au pouvoir, la question des écoles du Manitoba aurait-elle prise la tournure qu'elle a prise ?

En 1891, le gouvernement fédéral serait tombé sur l'affaire Langevin-McGreevy. Le parti tory aurait été décapité si l'affaire de la Baie des Chaleurs n'était survenue.

Et si le parti tory était tombé, croyez-vous que la question des écoles n'aurait pas été réglée autrement qu'elle l'a été ?

M. J. A. Drouin proposa ensuite appuyé par M. Thomas Côté et G. A. Langlais qu'une assemblée monstre de tous les clubs libéraux ait lieu jeudi soir au Monument National. Cette motion a été adoptée unanimement.

Assemblée du Barreau et autres

Hier matin, à une assemblée générale du barreau, section de Montréal, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Que le barreau de Montréal a appris avec douleur la mort de l'un de ses membres les plus distingués et les plus estimés dans la personne de l'honorable Honoré Mercier, Conseil de la Reine, ancien bâtonnier du barreau de Montréal, ancien premier ministre de la province de Québec, et sympathise de tout cœur avec la famille du regretté défunt ;

Que les membres du barreau assistent aux funérailles et portent le deuil pendant un mois ;

Que copie de ces résolutions soient transmises à la famille du regretté défunt et à la presse.

Tous les membres du barreau assistaient à cette assemblée extraordinaire. On n'avait pas vu depuis longtemps un concours aussi nombreux d'hommes distingués venant payer un tribut d'hommages à l'un de leurs confrères défunts.

Le bâtonnier de la section, M. Dunlop, ainsi que MM. H. C. St. Pierre, C. A. Geoffrion, Butler, Joseph, Dandurand, Martineau, Globensky et A. E. Poirier ont fait l'éloge de M. Mercier en termes émus. Ajoutons que la demande du Barreau pour ajourner les cours jusqu'à deux heures de l'après-midi, vendredi, a été accueillie avec empressement par tous les juges.

Hier soir, les clubs Laurier, Papineau et Letellier se sont réunis pour passer des résolutions de circonstance.

Les étudiants en médecine et chirurgie, les membres de l'Union Allet, le club Chénier ont aussi adopté des résolutions de condoléances.

Hier soir, à l'hôtel Riendeau, réunion des membres du comité du monument Chénier, dont l'honorable M. Mercier était président honoraire.

Ce soir, les membres du chœur de Gésu se réuniront au Gésu, pour la répétition de la messe funèbre.

Les libéraux de Chambly se sont assemblés hier soir dans l'Hôtel-de-Ville de Longueuil pour adopter des résolutions de condoléances.

Tous les officiers et membres de l'Association St-Jean-Baptiste sont invités à assister à une assemblée qui aura lieu ce soir, au Monument National, et aussi à assister avec leurs insignes aux funérailles. Ils devront se réunir à 9 heures et demie rue St-Denis demain matin.

Les tribunaux fermés

Le juge Dugas a annoncé sur le banc hier matin, que par respect pour la mémoire de l'hon. M. Mercier, et pour permettre aux employés d'assister aux funérailles, la cour ne siègerait pas avant deux heures de l'après-midi.

Aucun tribunal civil ne siègera dans l'avant-midi de demain par respect pour la mémoire de M. Mercier.

Grande assemblée au Monument National

Montréal, 1er nov.

Voici l'invitation qui a été envoyée par le Club National aux associations libérales de la ville :

Il y aura une assemblée extraordinaire des membres du Club National à la grande salle du Monument National, jeudi, le 1er novembre, à huit heures du soir.

Tous les clubs libéraux de cette ville et toutes les associations politiques sont invités à prendre part à cette assemblée convoquée dans le but de passer des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de l'hon. M. Mercier.

Un grand nombre d'orateurs distingués adresseront la parole.

Par ordre,
Victor Gaudet,
Secrétaire.

Les messieurs suivants ont été invités à porter la parole : l'hon. La Tourville, l'hon. Horace Archambault, MM. F. L. Béique, L. O. David, J. I. Tarte, R. Préfontaine, C. Beausoleil, C. A. Geoffrion, G. W. Stephens, J. O. Desmarais, J.N. Greenshields, l'hon. . K. Ward, Philippe Roy et autres.

AVEUX TARDIFS

M. Mercier mort pauvre

Ce n'est pas l'un des moins consolants incidents du moment que l'unanimité des anciens adversaires de M. Mercier à reconnaître, aujourd'hui, qu'il est mort pauvre. On lisait hier soir dans la *Presse* :

" M. Mercier n'a pas fait de testament politique. Il y a eu un projet de testament rédigé en présence de l'hon. J.E. Robidoux et de M. L. O. David, mais cette ébauche de document ne sera jamais rendue publique, croyons-nous.

M. Mercier ne laisse pas un sou valant. A part l'ameublement de sa maison, il ne laisse que des dettes. Si ses amis, depuis 1892, n'avaient payé ses primes d'assurances, sa famille resterait dans la plus grande pauvreté. Grâce à la générosité de quelques fidèles, il laisse $22,000 d'assurance.

Ceci est la réponse la plus éloquente à ceux qui ont prétendu que Mercier s'était enrichi aux dépens et au détriment de la province."

Témoignages de sympathie

Montréal, 1er novembre.

Des centaines de télégrammes et de lettres ont été envoyées à la famille.

Hier matin, l'hon. J. A. Ouimet est allé offrir ses condoléances à la famille Mercier.

L'hon. J. A. Chapleau a envoyé à Mme Mercier une lettre excessivement touchante et d'un caractère absolument privé.

Voici quelques-unes des dépêches reçues mardi par Mme Mercier :

New-York, 30—En ce jour de deuil, acceptez mes profondes sympathies.—Capitaine Chas. Foxwell.

Walkerville, Ont. 30—Ma plus profonde sympathie pour vous-mêmes et vos enfants.—J. Turgeon.

St Hyacinthe, 30—Veuillez agréer les profondes sympathies de la famille Denis.

Québec, 30—Acceptez de ma part ainsi que de ma femme et des amis de Montmagny mes plus sincères condoléances.—P. Aug. Choquette.

Québec, 30—Nos plus profondes condoléances à vous et votre famille.—Dr H. Blanchet, F. H. Blanchet.

Québec, 30—Nous prenons part à votre grande affliction et au deuil de toute la province.—C. A. P. Pelletier.

Québec, 30—Veuillez agréer mes sympathies dans votre grande épreuve. Nous prions pour le cher défunt.—J. E. Désy, S. J.

Boston, Mass., 30—Sincères condoléances pour la calamité qui vient de fondre sur vous et la province de Québec.

Boston, Mass, 30—Acceptez nos plus profondes sympathies dans votre grand malheur.—M. et Mme Octave Brunet.

Québec, 30—Recevez mes sympathies pour vous et votre famille.—Charles Deguise.

Sorel, 30—Les citoyens de Sorel pleurent la perte d'un grand patriote et dans le malheur qui vous frappe ils s'associent à votre deuil, qui est celui de toute la nation, et vous offrent leurs condoléances les plus sincères.—Louis Morasse, maire.

Ste-Scholastique, 30.—Nos vives condoléances. Les libéraux de Ste-Scholastique : Jos. Langlois, F. X. Mathieu, C.R., Dr L. A. Fortier, Félix Raymond, J. Clément.

Lewiston, Maine, 30.—Le club musical et littéraire a appris avec douleur la mort de son président honoraire. Acceptez nos condoléances. La nation canadienne perd un martyr et vous, madame, un bon époux.—Florin Desjardins, président.

Québec, 30.—Veuillez accepter mes bien sincères condoléances et l'expression de ma profonde sympathie, pour vous-même et votre famille.—Joseph Shehyn.

Warwick, 30.—Sincères condoléances. Profondes sympathies. Sur la tombe du grand patriote qui fut mon chef et ami, je dépose hommage et regret.—E. H. Laliberté.

Lachute, 30.—Acceptez les condoléances d'un ami de collège du regretté hon. Honoré Mercier.—A. Berthelot.

Québec, 30.—Acceptez nos plus sincères condoléances.—M. et Mme Jos. Boivin.

Sherbrooke, 30.—Les amis de Sherbrooke s'associent à votre douleur et pleurent avec vous la mort d'un grand patriote.—L. C. Bélanger.

St-Louis, Missouri, 30—Acceptez mes sympathies sincères dans votre malheur.—John G. Mountel.

Rimouski, 30—Veuillez accepter nos condoléances et sympathies dans votre malheur.—Dr R. et Mme Fiset.

Québec, 30—Nous partageons votre deuil et les regrets immenses que causent la mort de votre illustre époux.—Jules Tessier.

Ottawa, 30—Veuillez accepter mes sympathies pour vous et votre famille.—A. F. McIntyre.

Québec, 30—Veuillez accepter mes plus sincères condoléances et croyez que votre deuil est largement partagé.—F. G. M. Déchêne.

Québec, 30—Mes condoléances les plus sincères à la famille.—Paul de Cazes.

Québec, 30—Acceptez nos plus sincères condoléances pour le terrible malheur qui vous frappe en ce moment.—L. F. Pinault.

Québec, 30—Veuillez accepter l'expression de ma profonde sympathie pour la perte douloureuse que vous venir de subir.—Adélard Turgeon.

Québec, 30—Acceptez les sincères sympathies d'une famille dévouée et amie. Nous nous associons de tout cœur à votre grande douleur.—F. X. Lemieux.

Trois-Rivières, 1er nov.

A une assemblée du Club Laurier des Trois-Rivières, tenue au lieu de ses réunions, le 31 octobre 1894, sous la présidence de John Ryan et à laquelle étaient présents MM. J. N. Bureau, C. R., Alex. Houliston, F. X. Tapin, J. A. Tessier, F. S. Tourigny, Joseph Reynar, J. B. L. Hould, L. T. Polette, L. A. Ricard, G. I. Barthe, C.R., Louis Brunelle, C.N. Spénard, E. D. Boisclair, J. H. Leduc, P.A. Drolet, J. N. Grenier, Nap. Lajoie. James B. Luckerhoff, Wm Burn, A. D. Bondy, P. Nourrie, Lucien Lajoie, A. E. Désilets, N. E. Morrissette, Wm Chagnon, Jos. Cloutier, Frs Bourassa, Jos. Imbleau, Isaïe Dufresne, Isidore Trépanier, Prime Sarrasin, I. L. Clair, C. R. Scougall, A. Burn, Arthur Brunelle, Chs Pagé, etc., etc., les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par MM. J. N. Bureau, Alex. Houleston et F. X. Tapin secondé par Louis Brunelle, J. L. Leduc, C. N. Spénard, " Que c'est avec une profonde douleur que les membres du Club Laurier ont appris la mort de l'hon. H. Mercier, ex-premier de la province de Québec. "

Proposé par MM. G. I. Barthe, C. R., E. D. Boisclair et Jos. Reynar, secondé par Lucien Lajoie, James B. Luckerhoff et Pierre Nourrie : " Qu'en la personne de l'hon. H. Mercier, l'Eglise perd l'un de ses plus ardents défenseurs, l'Etat l'un de ses hommes les plus marquants, la Patrie l'un de ses fils les plus dévoués, et le parti l'un de ses chefs les plus honorés."

Proposé par MM. F. S. Tourigny, J. N. Grenier et Napoléon Lajoie, secondé par MM. L. I. Polette, P. A. Drolet et Wm Burn : Que les membres du Club Laurier prient la famille de l'illustre défunt d'accepter l'expression de leurs plus sincères condoléances dans le cruel malheur qu'elle vient d'éprouver.

Proposé par MM. J. B. L. Hould, Chs Pagé, I. L. Clair, secondé par MM. Wm

(Suite à la deuxième page)

Peaux de Chamois

Magnifiques peaux de chamois de tous prix et de toute grandeur. Vendu au quart de leur valeur réelle.

Très beau choix pour 4c, 6c, 8c, 10c, et 19c chaque

Ces prix sont sans précédent à Québec.

J. E. Livernois

PHARMACIE
BRUNET & CIE

La pharmacie Brunet & Cie vend toutes les préparations pharmaceutiques annoncées dans ce journal et dans les almanachs et circulaires aux prix qu'on y indique.

W. BRUNET ET CIE
PHARMACIENS
RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

FORGERONS ET CHARRONS

Fer en barre
Feuillard
Acier à lisse
Fers à cheval,
Clou à cheval,
Boulons et Ecrous

CHOIX CONSIDERABLE
D'Outils et d'Articles de Forge et de Charronnage

BON MARCHE EXCEPTIONNEL
COMPAGNIE CHINIC

$4,000 DE CHAUSSURES
Acheté à 50c dans la piastre

D'une manufacture en liquidation, devant être détaillées d'ici à un mois.

Impossible de mentionner la réduction car elle est énorme.

VENEZ ET VOUS JUGEREZ

J. H. BEGIN
121 RUE SAINT-JOSEPH 18 oct—1m

AVIS!!
Aux abonnés de l' "Electeur "
Et au public en général

NOUS vous avertissons par la présente que nous avons complété notre assortiment de Marchandises d'Automne, qui est maintenant le mieux assorti et le plus complet que vous puissiez désirer ; quant aux prix ils sont toujours des plus modérés.

VENEZ VOIR

NOS Etoffes à Manteaux, dans toutes les nuances ; étoffes et draps à costumes, une grande variété ; étoffes Jersey pour costumes d'enfants, châles, nuages et lainages de toutes sortes, Couvertes en laine une spécialité. Drap de castor, drap Vénitien, serges, ratines, etc., pour pardessus d'automne et d'hiver, tweed anglais et écossais, les plus hautes nouveautés d'automne, etc.

N'oubliez pas que nous avons toujours des Jobs à vous offrir dans tous les départements

ROBITAILLE, FRERE & CIE
207 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

PRIME AUX LECTEURS
DE " L'ELECTEUR "

Les éditeurs de LA BONNE LITTERATURE FRANCAISE désirent attirer l'attention de leurs lecteurs sur l'offre exceptionnelle qui leur est faite de se procurer pour presque rien une collection d'ouvrages remarquables à tous les titres. Les romans offerts en prime sont signés par les écrivains français les plus en renom, coûtent dans l'édition originale, $1.00 à $2.00, et contiennent la matière d'un à trois volumes de format ordinaire de 300 à 400 pages.

Il suffit pour se procurer le Volume-Prime de découper dans l'*Electeur*, un coupon semblable à celui qui se trouve plus bas et de le remettre avec le prix indiqué de chaque volume en argent ou en timbres-poste à MM. LEPROHON & LEPROHON, éditeurs de " La Bonne Littérature Française," 25 rue St-Gabriel, Montréal, et vous recevrez un des volumes suivants sans autre charge extra.

1 *Le chien d'or* par Wm. Kirby, 2 vols. valant 75c pour 50 c.
2 *La mayeux*, par X. de Montépin, valant $2.00 pour 35c.
3 *Le médecin des pauvres*, par X. de Montépin, valant 75c pour 40c.
4 *Maudite*, par Emile Richebourg, valant $2.50 pour 25c.
5 *La malédiction d'un père*, par Emile Richebourg, valant $1.50 pour 28c.
6 *L'homme de la nuit*, par J. de Gastyne, valant $1.50 pour 17c
7 *Gabrielle*, par Emile Richebourg, valant $1.75 pour 21c.
8 *Une erreur fatale*, par R. de Navery, valant $1.00 pour 15c.
9 *Le serment du corsaire*, par R. de Navery, valant $1.50 pour 15c.
10 *Amour et Haine*, valant $1.50 pour 18c.
11 *Un mariage pour l'autre monde*, par Maryan, valant $1.25 pour 15c.
12 *Prima Vera*, par Maryan, valant 40c pour 8c.
13 *Les diables rouges*, par Chs. Deslys, valant $1.00 pour 8c.
14 *Les batailles de la vie ou le docteur Rameau*, par G. Ohnet, valant $1.00 pour 10c.
15 *Le martyr d'amour*, par Pierre Zaccone, valant 35c pour [illegible]
16 *La roche qui pleure*, par Chs Valois, valant $1.00 pour 8c.
17 *Le remords d'un faussaire*, par M. Ducampfranc, valant 90c pour [illegible]
18 *Rêves dorés*, par Maryan, valant 90c pour 8c.
19 *Le drame de l'hotel Woronzoff*, par Marie Maréchal, valant 90c pour 8c
20 *Les fiançailles de Lorette*, par Ph. St-Hilaire, valant [illegible] pour 8c.
21 *L'amoureux de la Préfète*, par A. Theuriet, valant 40c pour 8c.
22 *Fleur des neiges*, par Paul d'Aigremont, grand roman émouvant, 83 pages, grand format, 2c.

N. B. On peut se procurer un ou plusieurs volumes avec le même coupon. Il suffit d'en adresser le prix à la fin de chaque volume.

Toute demande devra être accompagnée d'un coupon.

30 oct—7f.

Chagnon, Primé Sarrasin et Jos. Imbleau : Qu'en mémoire du regretté défunt et en reconnaissance des services signalés et nombreux qu'il a rendus à la race canadienne-française, ce Club soit représenté à ses funérailles, et qu'à cet effet une députation y assiste le 2 novembre prochain.

Proposé par MM. J. A. Tessier, Isaïe Dufresne, C.H. Scangall, secondé par MM. L. A. Ricard, Isidore Trepanier et Frs Bourassa : Que copie des presentes résolutions soit adressée à la famille du défunt et aux journaux.—**Arthur Brunelle**, secrétaire du Club Laurier.

N. B.—La députation de notre Club se compose du président John Ryan, C. N. Spénard, Chs Pagé, J. N. Grenier, N. E. Morrissette, James B. Luckerhoff, A. E. Désilets.

Immense offrande de fleurs

Montréal, 1er novembre.

Parmi les tributs floraux envoyés hier, on remarque les suivants : de la part du personnel de la *Patrie*, une grande couronne de fleurs ; de M. Thomas Côté, une ancre en fleurs naturelles greffée sur une grande couronne aussi en fleurs naturelles ; de M. et Mme Rodolphe Lemieux, une croix ; des docteurs A. L. et F. X. de Mertigny, une grande colonne tronquée ; de M. E. Frieur, une ancre ; des l'association des débitants de liqueurs, une grosse croix de roses naturelles.

Parmi ceux qui ont envoyé des fleurs depuis hier matin, notons M. L. O. David, l'hon. J. E. et Mme Robidoux, l'association St-Jean-Baptiste, Léon Mercier Gouin, son petit fils ; les étudiants du collège dentaire, Adolphe Cherrier, Paul L. de Martigny, les clercs du bureau de M. Mercier, les zouaves pontificaux, le chevalier G. A. et Mme Drolet, E. M. Brien, etc.

Les religieuses de l'asile St-Jean de Dieu ont envoyé un bouquet spirituel.

Envoi de lettres : l'hon. J. A. Chapleau, l'hon. Frs. Langelier, le capt. Chartrand, L. J. Loranger, jr., Eugène St-Jacques, E. E. M.

Avant la mort de M. Mercier, il avait reçu une lettre de M. l'abbé Marre des Périez, curé de Tourouvre, en France, et de M. l'abbé A. Cholette, curé d'Origny le Bustin, en France.

Des bouquets spirituels ont été envoyés par les religieuses du Précieux Sang de St-Hyacinthe, M. et Mme Paul de Cazes, le R. P. Désy, supérieur des Jésuites de Québec ; M. l'abbé Rouleau, principal de l'Ecole Normale ; MM. Alexandre, Arthur, Félix, Emile et George Larue, de Québec ; du Dr et Mme Delagrave, des familles A. R. Archambault et Louis Bedard.

Montréal, 1er novembre.

Les funérailles de demain seront le plus grand concours de peuple qui se soit encore vu au Canada en pareille circonstance. On se croira à Paris, quand un grand homme est conduit à sa dernière demeure au Panthéon ou au Père Lachaise.

Parmi les autres délégations incrites jusqu'ici, à part celles mentionnées dans mes précédentes dépêches, on attend 500 citoyens de St-Hyacinte, accompagnés d'une fanfare.

Les associations suivantes sont officiellement convoquées :

Union nationale belge de bienfaisance convoquée pour demain à 9 h. coin de la Côte St-Laurent, 508 rue Craig.

Les zouaves pontificaux priés de se réunir, à 9 h. 30 en face de l'église St-Jacques rue St-Denis.

M. Arthur Longtin, secrétaire du club de raquettes *Le Canadien* dit, que ce club assistera en corps aux funérailles de M. Mercier.

Montréal assiégée d'étrangers

(De notre correspondant particulier)

Montréal, 2 novembre, 9 h.

Ce matin, le temps est de toute beauté. Brillant soleil, rues sèches, affluence d'étrangers, toute la population dehors : les funérailles promettent d'avoir des proportions colossales.

Je vous note, au fil de la plume, les arrivages remarqués par les différentes voies de transport.

Par le Grand Tronc.—De Québec et Lévis : hon D A Ross, A Tessier, M.PP., P A Choquette, M P, La Bilodeau, J C Langelier, hon Chs Langelier, Cy Duquet, Frank Carrel, du *Daily Telegraph*, Joseph Verreault, Jos Turcotte, avocat, Narcisse Dion, jr., échevin, Michel Côté, gérant du Vendôme, H E Bertrand, C H Valin, P J Côté, P E Dignard, Blaise Letellier, L H Levasseur, G A Binet, Fraserville ; E Dion, Dr Ed Lebel, capt C Morin, Art Dion, Jos Amyot, J B Laliberté; U Gamache, St Thomas ; notaire Choquette, J O Martel, La Lépine, Geo W Pelletier, J Gauthier, Jos Huard, W Welsh, Gaspard Rochette et son fils ; Dumais, de Chambord ; Jean et David Barbeau, Elzéar Dion, James Lawlor, Joseph Dolbec, T et A Duchaine, Joseph Darveau, G Amyot, Paul Parent, Saunders de Lévis, Théo. Bernier, Elz Bédard, J B Michaud, F Roy, Léon L'Heureux, Ant Carrier de Lévis, J B Langlois, Aug Juneau ; D J Marsan et Nazaire Lachance, jr., délégués de la société St-Jean-Baptiste de St Sauveur ; Joseph St Pierre, B Lavoie, N. Lachance, D D'Anour, A Chouinard ; G W Pelletier, qui avait présidé le jury lors du procès Mercier ; J E Walsh, J J Flynn, E Rochette, Louis Langelier, Michel Côté, Dr Boulanger, G Parent, P E Bégin, F E Roy, Jos Gagnon, J B Lasnier, jr., P A Ouelle, Jos Verreault, O Plamondon, J Juneau, Thomas Couture, Z Lavoie, N Lachance, Damase Thibaudeau, Dr LaRue, médecin de M Mercier à Québec, Chs E Roy, capt Cyprien Morin, E Dion, Joseph Darveau, Gaudias Parent, Pierre Bégin, Lévis, P L Nadeau, John J Gagnon, J O Martel, J B Allard, J B Lasnier, jr, J Att Matté, Adélard Gérard, Edmond Renault, J Michel, Dr Marcoux, Dr Larocque, sergent d'armes, Henri Verreault, Agapit Ouellette, Lévis.

D'Arthabaska : l'hon W Laurier et Mme Laurier, Mlle Cote, M Eugène Gagné, E. H. Laliberté, M. PP, Louis Triganne de Warwick ; H H Guay, Paul Tourigny, l'hon. juge Plamondon, Jos. Lavergne, M P, et M. Louis Lavergne.

Par le Pacifique—De Québec : Hon H G. Joly de Lotbinière, hon. sénateur C A P Pelletier, C M G, hon François Langelier, M P, hon Pierre Garneau, M C L, Dr P M Guay, M P, Dr J Godbout, M P, L F Pinault, M PP, N Bernatchez, M PP, F G M Déchêne, M PP, Jules Tessier, M PP, Réal Shehyn, représentant son père l'hon. M. Shehyn, malade et incapable de faire le voyage ; Alphonse Charlebois, Arthur Delisle, M P, Elzéar Vincent, Jos Allaire, N P, Ed Roumilhac, Alex Clément, ancien secrétaire de l'hon M Mercier, Jos Boivin, ass.-secrétaire de la Province, M. Grondin, A Alarie, H Blanchet, Ap Corriveau, Nap Matte, J H E Plamondon, T Hudon, M Lemieux, Th Dubé, Ovide Picard, M. Faguy, L Drolet, H Côté, G Grenier, A J Pageau, M. Thorn, M Toussaint, O Chalifour, O Dechêne, A Deslauriers, M Soulier, G. Contant, Z. Roger, Jean Drolet, O Filion, Ths Bédard, Alex Rancour, Chs Rousseau, etc, etc.

Par le bateau.—De Québec : MM. F X Lemieux, C. R., l'abbé T G Rouleau, principal de l'Ecole Normale, l'abbé Gagnon, MM. A B Dupuis, Emile Jacot, L J Demers, Carrier, Jos Martin, Ernest Pacaud, etc.

De Batiscan : M A A Gaumont, de St-Jean Deschaillons, préfet du comté de Lotbinière ; M. Marchildon de St Pierre les Becquets, délégué du comté de Nicolet.

De Trois-Rivières : MM. Sévère DeLottinville, Jack Ryan, Grenier, avocat, Luckeroff, Rousseau, l'hon. Arthur Turcotte, MM. Charles Pagé, W Chagnon.

Le train du Pacifique s'est grossi en route hier après-midi, et se composait de quatorze wagons à son arrivée.

De toutes les autres parties du pays, l'affluence est également énorme.

Vous pouvez juger par là de la scène animée que présentent à cette heure les rues de Montréal.

La guerre d'Asie

LI HUNG CHANG DEMANDE A UN AMIRAL ANGLAIS DE LUI VENDRE SON ESCADRE

UNE GRANDE BATAILLE NAVALE IMMINENLE

Londres, 1er novembre.

Les Japonais ont placé trois ponts sur la rivière Yalu et 15,000 hommes de troupes japonaises ont mis pied sur le terrain chinois.

Une dépêche de Chee Foo dit que l'amiral Freemantle, commandant de l'escadre anglaise, est de retour de Tien Tsin, où il a fait une visite à Li Hung Chang.

Le vice-roi a sérieusement offert d'acheter le *Centurion* et trois autres vaisseaux de l'escadre britannique. Naturellement, l'amiral a refusé. Les Chinois croient que l'amiral se fait prier afin d'avoir un plus gros prix.

La flotte chinoise a quitte Wei-Hai-Wei le 24 et on s'attend à un engagement d'un moment à l'autre. Il n'y a que quatre étrangers parmi les officiers et soldats de l'armée chinoise.

Mort d'Alexandre III, empereur de Russie

Livadia, 1er nov.

Le czar est mort. Dès mardi, ses médecins lui avaient dit que la fin était proche. Il a reçu la nouvelle stoïquement et a passé tout le reste du jour à arranger ses affaires personnelles et de famille. Il s'est approché de la fenêtre pour la dernière fois hier matin. Après un long silence, il a dit qu'il était heureux de passer ses dernières heures sur le sol de Russie.

Le Czar est mort à 2 h. 15 p.m. Le corps a été embaumé ce soir et exposé dans la chapelle du palais pendant une journée ou deux. Il sera ensuite transporté à Odessa sur le yacht impérial *Palar Star*, escorté de toute la flotte de la Mer Noire. D'Odessa le corps sera transporté en train spécial à Saint-Petersbourg, où il sera exposé dans la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul. La cérémonie finale n'aura pas lieu avant deux semaines.

Le Czarewith sera probablement proclamé empereur Nicolas II demain. Le second fils de l'empereur défunt George, actuellement malade dans le Caucase, sera reconnu héritier de la Couronne.

L'armée prêtera le serment d'allégeance et de loyauté demain.

La mort de l'empereur retardera probablement d'un an le mariage de Nicolas II avec la princesse Alix.

Le couronnement du nouvel empereur n'aura pas lieu avant douze mois et peut-même deux ans.

Paris, 1er novembre

La nouvelle de la mort du Czar a créé une grande sensation et un profond chagrin chez le peuple.

En recevant le message lui apprenant la triste nouvelle, le président Perier est resté quelques instants silencieux, puis déposant le message sur la table il a dit : " C'était un loyal et solide ami de la France. "

Le président a immédiatement envoyé un télégramme de condoléances à l'impératrice.

Par ordre du premier ministre Dupuy, les drapeaux sont à mi-mât par toute la France sur les bureaux publics.

La mort du Czar est le sujet des conversations aujourd'hui sur les boulevards, dans les cafés, clubs et théâtres. Tout le monde discute l'effet probable de la mort de l'empereur sur l'alliance franco-russe et la situation européenne en général. On croit généralement que Nicolas suivra la politique de son père.

Rome, 1er nov.

Le Pape a envoyé un télégramme de condoléances à Livadia.

MARITIMES

Arrivées dessteamers océaniques

Date	*Steamers*	*Arrivés à*	*Venant de*
1 nov	—Lahn	New-York	Breemen
"	—Dominion	Bristol	Montréa

Tableau de la marée

Marée haute à Québec (Standard time) 1894

	Oct.	A. M.	P. M.
Lundi	29	6 27	6 36
Mardi	30	7 04	7 23
Mercredi	31	7 40	7 57
	Nov.		
Jeudi	1	8 16	8 34
Vendredi	2	8 51	9 09
Samedi	3	9 26	9 46
Dimanche	4	10 07	10 30

N. B.—Le courant continue à monter pendant 45 minutes après la marée haute.

Phases de la lune. — Nouvelle lune, lundi, 5 novembre à 10 h. 15 a. m.

Service des Signaux

Québec, 1 nov., 1894.

L'Islet—Fort vent ouest. Descendant à 6 a m steamer Lake Ontario et la goélette Sarah Alice.

Cape Rosier—Pluie ; Descendant à 8 h a m steamer Miramichi.

Pow Point—Pluie ; vend ouest. Montrnt steamer Coban et barque Canouna.

En route pour Montréal

Mongolian (s), Barrett, Liverpool, 1 novembre.

State of Georgia (s), Laurie, Aberdeen, 28 oct.

(Arrivé de Québec)

Eton, (s), Newcombe, 30 oct.

White Rose, Aaroe, Greenock, 29 oct.

(Arrivés de Montréal)

Anvers (s), Porat, Newcastle, 28 oct.

Banque de Québec

Avis est par le présent donné qu'un dividende de troisetdemipourcent (3½%) sur le capital-action de cette institution a été déclaré pour le présent semestre—ce qui équivaut à un intérêt de sept pour cent (7%) par année—et que ce dividende sera payé au bureau de cette banque en cette ville ou de ses succursales le ou après Samedi le premier décembre prochain.

Le livre de transfert sera clos à partir du 16 novembre prochain jusqu'au 30 inclusivement.

Par ordre du bureau de direction.

THOMAS McDOUGALL.
Ass.-Gérant-Général.

Québec, 23 octobre 1894.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. GRENIER & Cie

Dans l'affaire de
WALTER LANGLAIS
Marchand de Barachois, Insolvable.

Avis est par le présent donné que
Mercredi, le 7 novembre 1894
A 11 heures a. m.

sera vendu par enchère publique au bureau des soussignés, No 48 rue St-Pierre, Québec tout l'actif de cette succession comme suit :

A—Fonds de commerce général d'après l'inventaire	$ 691.92
Ameublement du magasin	21.50
	$ 713.42
B—Roulant	119.00
C—1 Harmonium	100.00
	$ 932.42
D—Dettes actives en comptes courants	$1470.17
	$2402 59

La vente se fera pour les items A B et C en sombie " en bloc " et pour l'item D séparément, aussi " en bloc " à tant dans la piastre.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés à notre bureau.

Le stock peut être examiné au magasin de l'Insolvable en s'adressant au capt. B. Asselin.

Conditions de paiement COMPTANT.

GEO. LEFAIVRE
L. E. TASCHEREAU,
Curateurs-conjoints

G. R. GRENIER & CIE,
Encanteurs.

Québec, le 31 octobre 1894.

Vente à l'encan

Par G. R. Grenier & Cie

Dans l'affaire de **Abel Cauchon**
Marchand de St-Etienne de la Malbaie
Insolvable.

Avis est par le par le présent donné que
Mercredi, le 7 novembre 1894
A 11 heures a. m.

sera vendu par enchère publique au bureau des soussignés, 48 rue St-Pierre, Québec, les items suivants de l'actif de cette succession :

A—Stock d'après l'inventaire	$1286.51
B—Dettes actives en comptes courants et billets d'après liste	$1114.48
	$2400.99

La vente se fera pour chaque item séparément " en bloc " à tant dans la piastre.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés à notre bureau.

Le stock peut être examiné au magasin de l'Insolvable.

Conditions de Paiement COMPTANT.

LEFAIVRE & TASCHEREAU
Fidéi-commissaires.

G. R. GRENIER & CIE,
Encanteurs.

Québec, 31 octobre 1894. 5f.

Avis

L'assemblée annuelle et générale des actionnaires de l'*Association Athlétique de St-Roch de Québec*, aura lieu dans sa bâtisse rue Dorchester, St-Roch, lundi, le 5 de novembre prochain à 8 heures du soir.

Objet : Election des directeurs pour 1894-95, adoption des rapports annuels, etc. Messieurs les actionnaires sont spécialement invités à être présents.

Par ordre J. E. BOILY
Secrétaire de l'A. A. de St. R.Q.

Québec, 29 octobre 1894—3f.

The Protective Benefit

Association of Canada

Assurance sur la vie

Emet différentes formes de certificats tels que Dotation, Conjoints, etc., etc.
A TRES BAS PRIX

BELANGER & GINGRAS
No 14 rue du Porche, Basse-ville
Bureau No 46

29 oct—1 m.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de
L. N. ALLAIRE, *Québec*
Insolvable.

DES SOUMISSIONS sont demandées pour l'achat.

A.—De l'ameublement et fixtures du magasin Nos 93-95, rue St-Jean, évalués à	$ 885.00
B.—Fonds de commerce, pianos, harmoniums et autres instruments de musique, musique en feuilles, machines à coudre et à tricoter, etc	$3667.25
C.—Crédits suivant liste	$2121.50
Billets promissoires	$ 969.53
Liste de jugements	$1565.08
Le tout pouvant être examiné au magasin susdit.	
D.—L'immeuble No 3300 cadastre, quartier St-Jean, situé rue Richelieu	$9000.00
L'immeuble No 3106, quartier St-Jean, situé rue d'Aiguillon.	$4000.00

Le droit de rachat stipulé dans l'acte de vente à réméré par L. N. Allaire à Alfred Boivin, et déposé au magasin susdit, de l'immeuble No 2794 cadastre, quartier St-Louis, magasin Nos 93 et 95, rue St-Jean, évalué à $14,000.00.

Les dites soumissions à être remises au soussigné d'hui au 3 novembre prochain, le soussigné ne s'engageant pas à accepter aucune des dites soumissions.

Conditions de vente : COMPTANT.

ART. DION, curateur.

Bureau : 45, rue St-Pierre, Québec.
25 octobre 1894.

EPICERIE A LA MODE

N. BINET

(Successeur de M. Poston)

No 67 RUE BUADE, Haute-Ville

EPICERIES

En général, thés cafés, etc.

LIQUEURS

de toutes sortes, cave de vins de toutes espèces, champagne, cognac, etc.

PRIMEURS DE LA SAISON
FRUITS ET LEGUMES

Assortiment de fruits le plus complet que l'on puisse désirer

Marchandises livrées à domicile, par chemin de fer ou bateau.

Tout est de première qualité
Satisfaction garantie

☞ *Une visite est sollicitée*

TELEPHONE 340

22 oct—1m.

A VENDRE

Au village de St-Anselme, comté de Dorchester, un emplacement contenant sept perches et seize pieds de front sur un arpent et deux pieds de profondeur avec une maison dessus construite, de 42 x 32 pieds et une grange de 38 x 32 pieds.

Pour les conditions, s'adresser à Dame Vve Joseph COUTURE de la paroisse de Saint-Anselme.

3 oct—1m.

HOPITAL PRIVE

Dr S. GRONDIN

No 69 RUE STE-URSULE

L'ENTRÉE DE L'HOPITAL EST LIBRE pour toute personne, homme, femme ou enfant, de la ville ou de la campagne, qui désire recevoir des soins médicaux ou qui doit subir des opérations. (Les maladies contagieuses seules exceptées). Tous les spécialistes et médecins de la ville peuvent réserver des chambres pour leurs patients en s'adressant à Miss Wilson, matrone de l'hôpital. Le prix des chambres, y compris pension, et soins de gardes-malades expérimentées, le jour et la nuit, varie de $1.00 à $3.00 par jour. Une partie de l'hôpital est spécialement réservée par le Dr Grondin pour sa spécialité des maladies des femmes, auquel il a ajouté toutes les améliorations les plus modernes qu'il a trouvées dans les hôpitaux privés de Paris. Il s'est aussi procuré l'appareil électrique du Dr Apostoli, le seul qu'il y ait actuellement à Québec, pour le traitement de certaines tumeurs abdominales, inflammations chroniques de la matrice, lesquelles sont guéries sans une opération chirurgicale. Nouveau traitement de l'anémie et débilité nerveuse par injections de sang artificiel, tel que pratiqué par le Dr Cheron, de Paris. Cliniques gratuites de maladies des femmes tous les mardis, jeudis et samedis, de 7 h. à 8 h. 30 a. m.

☞ L'hôpital est ouvert toutes les jours aux visiteurs de 2 à 3 heures p. m.

A NOS CLIENTS

—ET—

Au public en général

Pour nos achats d'automne nous vous invitons à visiter notre établissement, car vous y trouverez le plus grand assortiment de tout ce qui regarde notre ligne de commerce. Quant aux prix, nous vous assurons entière satisfaction ; nous serions bien aise que vous viendriez en juger par vous-même. Pour ceux qui ne peuvent pas venir, nous répondrons avec plaisir à ceux qui nous écriront pour savoir nos prix et n'importe quelle autre information.

Nous n'avons pas de commis voyageurs car nous préférons donner le bénéfice de ces dépenses à ceux qui voudront bien nous donner leurs commandes. Nous nous chargeons de faire rendre les marchandises à bord des chars, goélettes ou bateaux à vapeur sans aucun trouble pour l'acheteur.

MAISON MARTINEAU

Marchand de Quincaillerie
ENSEIGNE DE LA BOUILLOIRE

Rue St-Joseph
St-Roch Québec

UN CHAR

—DE—

PIANOS

—0000 x 0000—

Nous venons de recevoir le plus grand envoi de pianos qui ait jamais été expédié à Québec. Il a fallu tout un char pour transporter ce considérable envoi à destination. Ce grand choix de pianos ayant été acheté dans des circonstances particulièrement avantageuses nous permet de les vendre à une réduction de 25 à 50 p. c., au dessous de leur valeur réelle.

Prière de venir examiner ces superbes pianos et constater les prix de circonstances et nos conditions faciles de paiement

BERNARD FILS & CIE
Editeurs de musique
5 rue St-Jean, porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger.

G. R. RENFREW

FOURREUR

35 ET 37 RUE BUADE

Haute-Ville

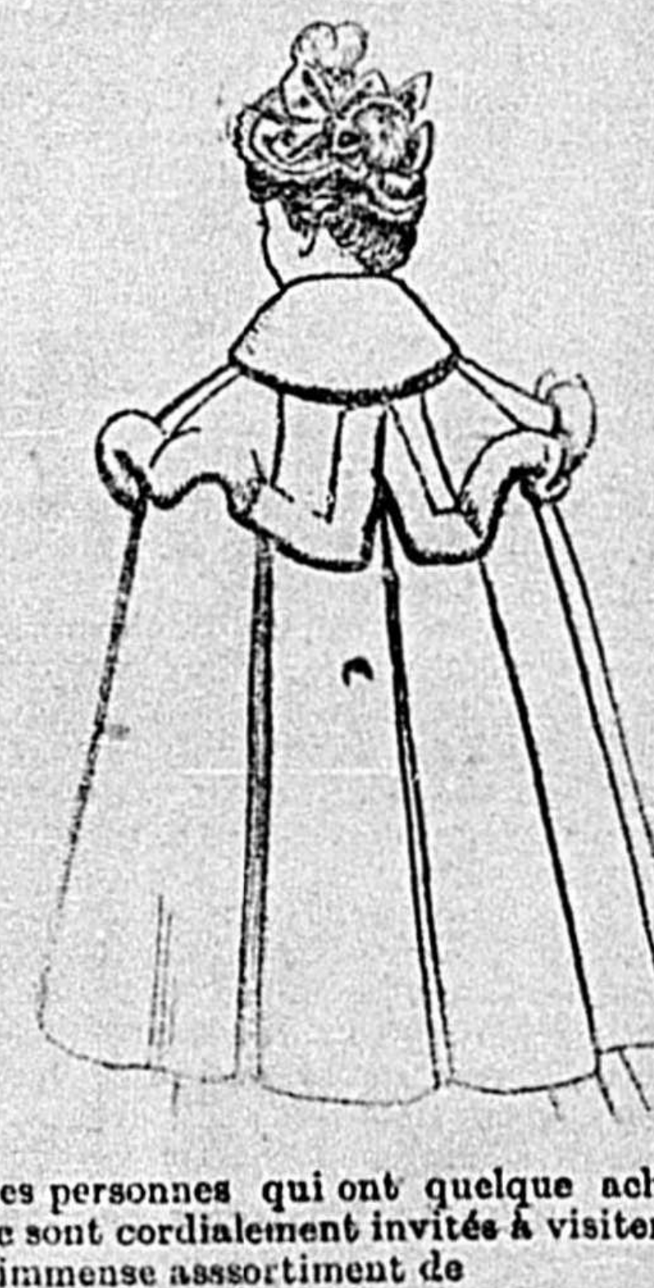

Les personnes qui ont quelque achat à faire sont cordialement invités à visiter notre immense assortiment de

TOURS DE COU
De haute fashion

En vison depuis $2.00
En Marthe depuis $3.00

Choix fourni des costumes de varité

6 oct—1m.

OCCASION

Machines de seconde main

Les outils suivants peuvent être vus aux usines Carrier, Lainé & Cie, en bonne condition de travail :

1 Tour anglais (English Gap Lathe) 16" x 30" x 12 pds de lit, 9 pds entre les centres.
1 Tour anglais, (English Gap Lathe), 15½" x 28 (" x 12 pds de lit, 9 pds entre les centres.
1 Tour, (Chuck Lathe) 72" de jeu, plaque de 60" Dia. avec frein à glissoire.
1 Tour, (Chuck Lathe), 50" de jeu, plaque de 48" Dia. avec frein à glissoire.
1 plannifer 4 [illegible] de largeur, 3 pds. 6" de longueur, 1[illegible] pds. de table.
1 plannifer 24" x 24" x 4 pds 6" de table.
1 " " 18" x 16" x 4 pds "
1 machine à shéper, (Shaping Machine) 6' de jeu, Plane 6" largeur 10" longueur.
1 machine à shéper (Shaping Machine) 7" de jeu, Plane 12" largeur 3 pds 2" longueur.

Ces machines ont été remplacées par nos derniers outils améliorés. Quiconque désire faire faire un bon bargain, devrait s'adresser ou écrire à MM. Carrier, Lainé & Co, Lévis, ou John Bertram & Son, Canada Tool Works, Dundas, Ont.

Nous avons aussi en mains un grand assortiment de planeurs, tours, etc., prêts à être expédiés immediatemen

13 oct—

Banque de Quebec

La succursale de la Banque de Québec, Haute-Ville, est maintenant ouverte.

Cette succursale est prête à recevoir les dépôts à conditions libérales et à transiger toutes affaires de banque.

Heures de bureau : 9 a. m. à 4 p. m. Le samedi, les bureaux seront fermés à 1 h. p. m.

6 oct.—1m

LAVIGUEUR & HUTCHISON

Editeurs de musique et importateurs de

Pianos, Orgues d'Eglise, de Chapelle et de salon

141 RUE SAINT-JEAN, HAUTE-VILLE

—000 x 000—

Seuls agents à Québec des célèbres Pianos

Kranich & Bach	New-York
J & C Fischer	New-York
Mendelssohn Piano Co	Toronto
Berlin Piano Co	Berlin

ORGUES ET HARMONIUMS DE BERLIN

Toujours en mains des pianos d'occasion depuis $20 en montant. Un seul prix, conditions de paiement faciles. Satisfaction garantie.

Accords et réparations exécutés promptement

Une visite est sollicitée
TELEPHONE 891

Nouvelles Importations

DEPARTEMENT DU TAILLEUR

Le plus grand et le plus beau choix

d'Etoffes pour pardessus d'automne et d'hiver

Etoffes pour pantalons et complets

Coupe, Travail et Fini de première classe et garantis

GLOVER, FRY & CIE

MARCHANDISES POUR MESSIEURS

Bas, vêtements de dessous, chemises, cols, poignets, cravates, gants, etc., etc.

Nous gardons le plus grand et le plus bel assortiment de la ville.

GLOVER, FRY & CIE

D. MORGAN

Offre actuellement des bons marchés extraordinaires dans les chemises, camisoles, caleçons, etc.

—AUSSI—

Paletots d'automne et d'hiver
dans les derniers goûts

COMPLETS ET PANTALONS
A des prix extrêmement bas

D. Morgan

Venant d'être recu

300 Montres à remontoirs, avec remise à l'heure au pendant, et cadran, en vrai émail, aiguille de secondes, etc., avec boite en nickel ; enfin une montre très élégante et très bonne et qui indiquera le temps juste, garantie, pour $2.00 Aucune raison quelconque de se passer de montres à un tel prix.

M. Duquet sollicite la visite de tous ceux qui désirent acheter quelque chose dans sa ligne, avant d'aller ailleurs, afin de juger de la différence des prix et de la quantité et qualité des objets, et il se propose de réduire son immense assortiment en le vendant à des prix qui défieront tout compétition.

rand choix de nouveautés pour cadeaux de noces et de fêtes

CYR. DUQUET

3 rue St-Jean, Haute-Ville
QUEBEC

18 o—1 m. Q. H.

Une vérité

Celui qui prétend que les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot composés d'herbes et de racines, peuvent guérir toutes les maladies indistinctement dit une grande vérité. Pour vouloir prétendre à cela, il faut avoir une preuve certaine soit par soi-même ou par d'autres. Les guérisons opérées par ces remèdes sont si nombreuses et si frappantes qu'il faudrait être ou aveugle ou imbu d'une bien mauvaise foi pour dire que les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot ne peuvent pas accomplir les guérisons qui sont si souvent annoncées. Il n'y a pas une seule maladie que ces remèdes n'ont pas pu guérir. Que ceux qui sont atteints de maladies incurables ou qui ont été abandonnés par les meilleurs médecins ne se désespèrent pas. Bien loin de là. Qu'ils se rendent à Québec, qu'ils interrogent ceux qui sont en contact journalier avec les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot et ils vous diront invariablement que ces remèdes produisent des guérisons qui tiennent du miracle. Ceux qui ne peuvent s'y rendre pourront écrire et ils recevront une réponse par le retour de la malle. N'oubliez pas l'adresse du gros sauvage chez

J. E. P RACICOT

No. 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

AVIS

Avis est par le présent donné que M. Elzéar Labrecque, Bachelier en médecine de la ville de Québec, s'adressera à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir qu'il soit passé une loi aux fins de déclarer qu'il fera partie à l'avenir du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, et d'autoriser le dit Collège à lui accorder la licence requise

22 o—1m

TOUJOURS AU POSTE

Pour l'automne, l'assortiment général dans toutes les lignes, choix magnifique d'étoffes à manteaux, à costumes et à robes, avec toutes les garnitures qui conviennent

Manteaux et blouses pour dames et fillettes,
Habillements pour hommes et enfants,
Pardessus pour tous les goût et dans tous les prix
Tweeds pour habillements, **une spécialité.**

Un grand choix de pelleteries casques, collets, manchons, robes de carriole, capots de loup noir et gris, kangarou, etc.

Prélarts, Toiles peintes pour chassis, Rideaux et tout ce qui concerne les garnitures de maison

ED. BELANGER

29 rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec 16 oct—1an

TELEPHONE 499

MAISON FONDEE EN 1882

THE CAFE

RUE DU PONT ST-ROCH, QUEBEE

Venez essayer nos célèbres

Thés Japon vert naturel, Noir Gunpowder à 25 et 30c avec trois présents de vaisselle chaque lbs, et aussi thé depuis 8, 12, 15, 20, 25, 30, 40, 50c à $1.00 la livre avec escompte à 15 p. c.

Vin depuis 50, 60 et 80c à $1.00. Brandy en bouteille depuis 50 et 60c à $1.75 la bouteille.

Liqueurs de toutes sortes,, épiceries, conserves, fromage, bonbons, etc, vaisselles, verreries, forblanteries, jouets de toutes sortes, albums, papiers depuis 5c à $3.00, etc. Grains, fleur de toutes sortes, provisions, lard, etc. Tabac Anglais. Nous venons de recevoir 3000 lbs de tabac canadien, jobs, à 5c la lbs, par balle de 25 à 30 lbs, et nous pouvons le garantir de première qualité.

Etienne Sylvain

120 et 126 RUE DU PONT

sept—4 m.

" Une boîte d'allumettes, s'il vous plait "

Dit une personne inexpérimentée, et elle reçoit
Ce que le marchand veut bien lui donner

" Une boîte d'allumettes Eddy, s'il vous plait "

Dit une personne expérimentée, et elle a
Ce qu'il lui plait.

MORALE : Quand vous voulez une bonne chose,

DEMANDEZ-LA

Allumettes de E.B.EDDY

La Compagnie du Téléphone Bell

34 Rue St-Jean

La Compagnie invite les souscripteurs et le public en général à venir examiner le grand assortiment d'appareils Electriques de tout genre qu'elle manufacture ellemême et par conséquent peut vendre à prix réduit ; de plus elle se charge de la pose de tous ses appareils et de l'entretien.

L'ouvrage sera fait de première classe et les matériaux de première qualité.

2 août 1894—1 an.

HOTEL CLARENDON

Sty Européen

517 A 527 RUE TREMONT
Boston

E. N. Tessier — Propriétaire

Les chars allant à l'est et à l'ouest passent à la porte

7 sept—1 an.

A VENDRE

Une maison de brique à deux étages contenant 10 chambres No. 8 rue d'Aiguillon.

—AUSSI—

Un beau cottage en brique à environ ½ mille en deçà de l'église Ste-Foye, magnifiquement situé, avec 4 acres de terre et de grands hangars, etc.

S'adresser à
MEREDITH & COUTURE
Notaires
ou à M. MILLER
Ste-Foye.

1t—j n.o.

EN MAINS

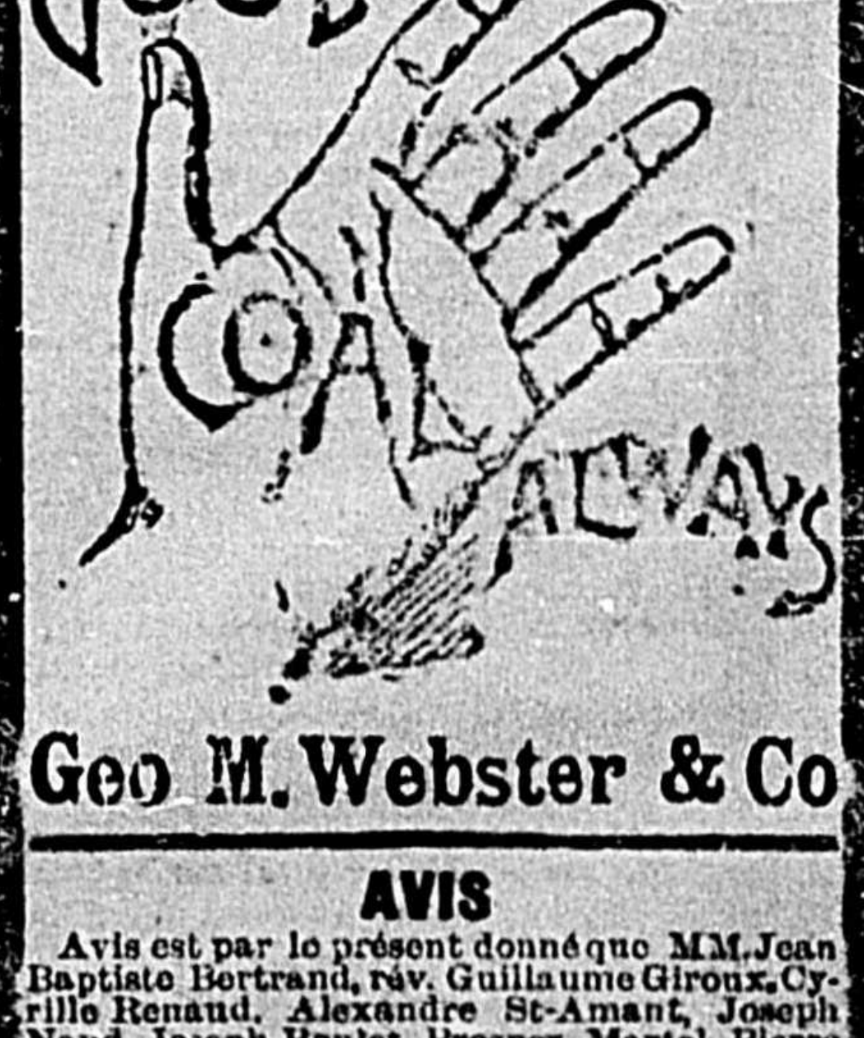

Geo M. Webster & Co

AVIS

Avis est par le présent donné que MM. Jean Baptiste Bertrand, rév. Guillaume Giroux, Cyrille Renaud, Alexandre St-Amant, Joseph Naud, Joseph Boulet, Prosper Martel, Pierre Savard et autres, tous de la paroisse de St-Ambroise de la Jeune Lorette, qu'à la prochaine session de la législature de la Province Québec, demanderont à être incorporés sous le nom de "l'Union St-Joseph de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette", dans un but de bienfaisance et de secours mutuel.

Québec, 12 octobre 1894.

FITZPATRICK & TASCHEREAU,
Proc. des Requérants.

13 oct—1m

PALETOTS D'AUTOMNE

JUSTEMENT REÇUES

Les etoffes fashionables qui suivent

—POUR—

PALETOTS D'AUTOMNE!

Box Cloth,
Meltons,
Venetians,
Shetlands,
Beavers.

Directement de Londres et Paris

—ooo—

W. VINCENT

38 rue de la Fabrique

25 a—4m.

M. DEROME reçoit tous les jours directement des Bancs de pêches un choix d'huitres Malpèques et autres. Les commandes sont servies promptement.

Huitres ! Huitres !

En gros et en détail

Téléphone 638

J'ai l'honneur de vous annoncer qu'ayant fait les arrangements nécessaires, je suis en mesure de faire venir directement des Bancs de pêche tout ce qu'il y a de plus choisi en huitres Malpecques et autres.

Pendant toute la saison j'en recevrai tous les jours

Et par conséquent j'aurai l'avantage de pouvoir servir le public, en gros et en détail, et ce à des prix défiant toute compétition.

Vendues au baril, au cent, à l'assiette, au verre, sur l'écaille, en stew, soupe, etc.

Livrées à domicile.

Wm. Savard

38 rue Notre-Dame, Basse-Ville

21 sept.—

Feuilleton de L'ELECTEUR

38

LES CHEVALIERS DE LA ROSE ROUGE

C'était assurément pour lui jouer gros jeu avec la destinée que de se proposer la rude tâche d'enlever coup sur coup à un homme du caractère de Villeneuve, et une jeune fille donc ce redoutable capitaine voulait faire sa prisonnière, et tout un trésor, dont une part, d'après ses conventions avec M. Didier, devait être considérée par lui comme son bien propre. Mais la passion effrénée, la mauvaise foi et la cupidité de Gabriel lui fermait les yeux sur les conséquences de ces deux téméraires entreprises.

XII

L'ANCIEN PRIEURE

Le lendemain du jour où s'étaient accomplis les événements qui viennent d'être racontés, l'intérieur de l'auberge d'André Duhoux offrait encore le spectacle d'une de ces charmantes querelles de ménage auxquelles déjà nous avons assisté. Le jovial paysan, avec ses manières franches et rondes, son geste prompt et vif, était occupé à enfiler d'une longue broche un des meilleurs morceaux de ce sanglier qui, l'avant-veille, avait été le plus grand exploit de son braconnage dans la forêt.

Tout en s'acquittant de cette essentielle et louable besogne en homme consommé dans l'art de préparer un succulent rôti, l'ingénieux aubergiste avait trouvé le moyen de se charmer lui-même dans l'exercice de sa profession par le gai refrain d'une chanson de table, entonnée d'une pleine voix de poitrine, dont le timbre, aussi retentissant qu'un cor de chasse bien embouché, menaçait de faire tomber en pièce toutes les vitres des fenêtres de sa cuisine.

Justine, sa jolie, fraiche et robuste femme, se tenait devant lui, les poings sur les hanches, avec un air qui ne la montrait pas disposée à le laisser aller tranquillement jusqu'au bout de son refrain.

—Ah ! ça, André, lui dit-elle, au lieu de m'écorcher les oreilles avec ta musique d'enragé, m'apprendras-tu enfin ce que le petit Julien est devenu ? Tu sais que j'aurais eu besoin de son aide, toute la matinée, dans mes travaux ; et il est sorti par tes ordres...... Réponds : où est-il allé ?

—Où il est allé ? répliqua Duhoux, forcé, bien à regret de faire descendre sa voix de son diapason le plus élevé au ton vulgaire de la conversation... et bien ! il est allé ou je l'ai envoyé.

—Est-ce me répondre, ça ? s'écria la mégère hors d'elle-même ; es-tu donc juré de me rendre folle de rage aujourd'hui balourd' sournois, malavisé, tête à l'envers, esprit crochu, langue de Satan ?

Ouais ? fit Duhoux tout haletant, comme si une poutre de son plancher lui fût tombé sur les épaules, quelle enfilade de mots !......Bonté du ciel est-il possible que j'aie mérité tout ça ?

— Si tu l'as mérité ! ...... Voilà trois fois que, dequis le point du jour je te fais la même question, et trois fois que tu me fais la même réponse !

—C'est qu'il y a des choses dont les femmes ne doivent pas se mêler, repartit l'aubergiste en plaçant sa broche devant le feu.

Justine ne se contint plus ; elle alla se poster à deux pas de son mari, et, le regardant sous le nez.

—Ah ! oui-dà ! reprit-elle il y a des choses dont les femmes ne doivent pas se mêler, dans leur ménage ? Je voudrais bien voir ça !

— C'est tout vu.

— André ! André ! dit-elle, en faisant de sa main droite un geste fort gracieusement menaçant, tu ne sais pas les furieuses démangeaisons que j'éprouve dans cette main-là !

—Pas la morguienne ! s'écria Duhoux avec tout l'élant de la riante humeur, tu as vraiment un minois trop appétissant, quand un bruit de colère donne à tes joues la fraiche couleur d'une cerise du mois de mai, pour que je ne sois pas tenté de laisser plus longtemps ton sang bouillir de la sorte dans tes veines ! Mais tu fais tellement de moi ce que tu veux, qu'il me faut toujours finir par céder à tes caprices......Je vais donc satisfaire ta curiosité.

—Ah ! la bonne réponse va venir, enfin !

— Oui, si ta langue lui laisse le temps d'arriver.

—André, je sens que ma main m'échappe !

—Palsanguienne ! un peu de patience ! Voici la chose en deux mots : Julien, dans la nuit d'avant-hier, en rentrant ici après avoir servi de guide à Mme de Ferneuse, ne nous a-t-il pas appris que le comte de Lormel, la mèmère Gallois et sa fille, ont à leurs trousses les soldats de Villeneuve ?

—Oui... eh bien ?

—Ehbien ! depuis ce moment, nous ne savons rien du sort de ces trois personnes, que nous aimons tant. J'ai donc chargé Julien qui a bon pied bon œil et l'oreille fine. de rôder de tous côtés par les bois, par les champs, pour voir un peu ce qui se passe et nous apprendre quelque chose.

— A la bonne heure voilà une explication qui me réjouit le cœur, s'écria Justine, calmée et radoucie comme par enchantement ; tu as eu là, André, une excellente idée d'envoyer ce brave enfant à la découverte, et j'ai le regret de ne l'avoir pas eue avant toi. Pourvu maintenant, qu'ils nous apporte de bonnes nouvelles !

—Ah ! je savais bien, reprit le jeune mari que la colère n'est chez toi qu'un moyen de paraître plus gentille et qu'il suffit de parler à ton cœur pour te rendre douce comme un agneau !...... Aussi allons-nous faire la paix, et promptement.

—Faire la paix ! moi ! Nenni dà ! répliqua la paysanne en s'élançant à travers la cuisine pour se dérober au poursuite de Duhoux.

Mais ce fut un peu à la façon ordinaire des femmes, en faisant nombre d'agaceries qui témoignait de son vif désir d'être atteinte ; elle le fut, en effet, et un gros baiser, bruyamment appliquer sur ses deux joues rebondies, scella la reconciliation. C'était toujours là l'invariable dénouement de leurs querelles : c'est dire assez qu'elles se renouvelaient presque sans relâche du matin au soir.

Duhoux tenait encors sa femme dans ses bras, lorsque la porte de la cuisine s'ouvrit, et laissa à découvert sur le seuil un homme qui y demeurait immobile regardait cette scéne d'un air débité, furieux et cruel: c'était Hurteaux, le rancunier et haineux rival du jeune mari.

—Ah ! c'est encore toi ! dit ce dernier, tu apparais toujours dans les moments ou l'on voudrait te savoir à cent lieus de soi.

— J'apparais quand il me plait d'apparaître ! Ta maison n'est-elle pas une auberge repartit Rieux-le-Neveu en entrant alors brusquement et se donnant la mine fière et irritée d'un conquérent qui prendrait possession d'un pays ennemi.

Et comme il passait près de Justine, il jeta avec affection sur elle un foudroyant regard de dédain ; car on comprend la dose de ressentiment qui devait s'être amassée en son cœur après la rude façon dont la jeune paysanne l'avait traité dans la soirée de l'avant veille, au moment où il s'était permis de chercher à l'embrasser.

— Eh bien ! alors, répondit Duhoux, que viens-tu faire, ce matin, dans mon auberge ?

—Lis ! répliqua laconiquement le sergent en présentant un papier qu'il tira de son large ceinturon de buffle, et accompagnant ce mouvement du bruit formidables, selon lui, de ses grosses bottes, qu'il fit résonner sur les carreaux de la cuisine.

(A suivre)

Pilules Indiennes de Larose

— POUR —

Maladies du Foie, Mal de Tête, Bile Jaunisse, Etourdissement, Constipation, etc.

EN VENTE PARTOUT

Si vous ne pouvez pas vous les procurer chez votre pharmacien, écrivez à

M. LAROSE

FRELIGHSBURG, P. Q.

En vente chez tous les pharmaciens.
16 avril 1894—1an Q H

Pous tout spasmedique. — LE BAUME DE MIEL MINARD.

Le flacon des familles

Alcoolature d'Arnica

Fabriquée par les RR. PP. Trappistes de Notre-Dame des Neiges, à Saint-Laurent-les-bains

Ardèche (France)

Excellent médicament dans les cas de Gastralgie, Rhumatismes, Paralysies, Embarras d'estomac, Digestions troublées, Nausées, vomissements, Fièvres paludéennes et typhoïdes, contusions, luxations, fractures, brûlures, etc., etc., etc.

S'emploie aussi comme eau de toilette, pour les soins de la bouche, et est très efficace contre l'alopécie ou chûte des cheveux.

PRIX : $8.00 la douzaine.

Le Flacon, 75 cents

DEPOT A QUEBEC
Pour les marchands seulement
—CHEZ—
Joseph Hamel & Cie
RUE DALHOUSIE
12 oct—1 an.

PHARMACIE ROY
109 rue St-Jean

Nous avons installé un Laboratoire spécialement pour

L'ANALYSE DE L'URINE

Messieurs les médecins sont cordialement invités à se prévaloir de cette innovation à Québec.

Toute analyse livrée dans les 24 heures.

Téléphone 624

12 oct—1an.

AVIS
—AUX—
MARCHANDS

L'un des associés de la maison Jos Amyot & Frère est de retour d'Europe où il a passé plusieurs mois et donné des commandes considérables aux principales maisons de Londres, Berlin, Vienne, Paris, etc Pour faire place à ces nouvelles importations, la maison a décidé de faire des sacrifices réels et considérables dans quelques départements.

	Escompte Spécial
50,000 pcs de Tapisseries et Bordures............	33⅓ p c
5,000 grs boutons assortis pour robes et vêtements d'homme...............	33⅓ p c
1,500 doz. divers bijouteries, telles que épinglettes pendants d'oreilles, colliers noirs et couleurs, jones, bagues, etc......	50 p c
480 doz. de broches à cheveux, ornements de chapeaux, etc., etc.........	25 p c
1,200 doz. jouets assortis pour les fêtes du jour de l'an..................	33⅓ p c
150 doz. divers plateaux, corbeilles, thébords etc., etc.....................	33⅓ p c
175 doz. divers coutelleries	25 p c
150 " articles de fantaisie	25 p c

Messieurs les marchands sont priés de bien vouloir venir examiner ces lots lorsqu'ils viendront à Québec.

Jos Amyot & Frere
45 RUE DALHOUSIE
Basse-Ville, Québec

P. S.—Notre assortiment dans nos divers départements de Chapeaux, Fleurs, Plumes, Dentelles, etc., etc., est au complet.

SPECIALITES—Franges, glands, ceintures dorés et argentés.

POUR LES FETES grand assortiment de jouets nouveaux. Aussi albums, boîtes de musique, pots à tabac, etc., etc.

Venant directement de la Chine et du Japon : rideaux en riz et en Bambou, robes, tapis, mouchoirs en soie, écrans, table à fumer, boîtes en lacquerre, Vases et sets porcelaine, ouvrage en paille, etc., etc.

AVIS

AVIS est par le présent donné par MM. Antoine Dion, H. Octave Roy, H. Théophile Pageot, Elzéar Alain, Louis Bédard et Silfrid Dion, et autres, tous de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, ils demanderont à être incorporés sous le nom de "l'Union St-Joseph de l'Ancienne-Lorette", dans un but de bienfaisance et de secours mutuel.

FITZPATRICK & TASCHEREAU,
Proc. des Requérants
Québec, 27 octobre 1894.—30 o. 1 m.

Alphonse Chouinard
Marchand-Epicier
41 marché Finlay, Basse-Ville, Québec

A toujours en mains un assortiment d'épiceries de toutes sortes : Sucres, sirops, vins, liqueurs, thés, cafés, tabacs, cigares, huile de charbon, etc., etc.

Il invite les familles de la campagne à lui confier leurs commandes et à venir visiter son établissement qu'il a refait complètement à neuf, et qu'il tiendra sur un pied d'égalité avec les plus grandes et les meilleurs épiceries de la ville.

Son assortiment, choisi avec soin et constamment alimenté aux sources les plus directes du bon marché, présente une variété d'articles de première classe à des prix qui défient toute concurrence.

Les commandes reçues par la poste seront exécutées promptement et avec toute l'attention possible.

31 oct—1m.

Chance Exceptionnelle
—ooo—
Vente en liquidation de la librairie de feu
N. S. HARDY
—A l'ancien poste bien connu—
No 10, en face de l'église N. Dame des Victoires
BASSE-VILLE
$50,000 POUR $25,000

Au clergé, aux collèges, aux communautés religieuses, aux syndics d'écoles et aux marchands d'en profiter.

Une visite est sollicitée

Vente sans r[illegible]

J. A. LANGLAIS & Fils
Liquidateurs

8 m—6m.

Eau de Vichy, 25c la bouteille chez Livernois.

PACIFIQUE CANADIEN

Deux--Trains solides--Deux

LES TRAINS SOLIDES LAISSENT LA STATION DU PALAIS A

*1.10 P. M. ×10.30 P. M.
ARRIVEE A MONTREAL A
8.00 P. M. 6.30 A. M.

*Tous les jours. ×Dimanche excepté

Un officier de douane américain se tient à la station du Palais pour examiner le bagage en destination des Etats-Unis épargnant ainsi aux voyageurs ennuis et retard à la frontière.

Pour billets, chars parloir et dortoir et autres informations, s'adresser à
GEORGE DUNCAN,
Agent de Fret et passagers

Bureau des billets à Québec
Nouveau Bureau,
4 rue de la Fabrique, en face de la Basilique et
Station du Palais
Téléphone 94.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St JEAN

Le et après lundi, le 17 septembre 1894, les trains partiront du Terminus, rue St-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté le dimanche :

DEPART DE QUEBEC

7.30 a. m. Express direct, mardi, jeudi et samedi, arrive à Roberval 6.45 p. m. et à Chicoutimi 9.00 p. m.
7.30 a. m. Express, lundi, mercredi et vendredi, arrivant à Rivière-à-Pierre à 11.45 a. m.
4.15 p. m. Malle locale, tous les jours, arrive à St-Raymond à 6.45 p. m.

ARRIVE A QUEBEC

9.00 a. m. Malle locale, partant de St-Raymond tous les jours à 6.30 a. m.
6.40 p. m. Express partant de Rivière-à-Pierre, mardi, jeudi et samedi, à 2.30 p. m.
7.30 p. m. Express direct partant de Chicoutimi à 6.00 a. m. lundi, mercredi et vendredi, et de Roberval, à 8.10 a. m.

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

L'express direct de Québec correspond à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay le mardi

Le fret pour St-Raymond et les stations intermédiaires ne sera pas reçu à Québec après 3 heures p. m., et pour les endroits au delà de St-Raymond après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING vis-à-vis l'hôtel St-Louis et au Chateau-Frontenac, et au bureau du Pacifique, 4 rue de la Fabrique.

Alex. Hardy
Agent Général F. & P.
J. G. Scott,
Secrétaire et Gérant.
17 septembre 1894.

CHEMIN DE FER
QUEBEC-CENTRAL

Service direct entre Québec et Boston via Sherbrooke et le Boston and Maine.

Raccordements directs pour Portland et tous les points du Maine via la Jonction de Dudswell et le Chemin de fer Maine Central.

Le et après Lundi, 1er OCT. 1894, les trains circuleront comme suit:

EXPRESS—Départ de Québec (traverse) 1.30 p.m.
Départ de Lévis à 2.00 p.m.
Arrive à Jonction Dudswell à 6.35 p.m.
Arrive à Sherbrooke à 7.50 p. m.
Arrive à Boston à 8.12 a.m.
Arrive à New-York à 11.33 a.m.
Chars dortoirs et parloirs de Québec à Boston et Springfield.
MIXTE—Départ de Québec (traverse) à 12.30 p.m.
Départ de Lévis à 1.10 p.m
Arrive à St-François à 6.30 p. m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Départ de New-York à 4 p.m.
Départ de Boston à 7.30 p.m.
Départ de Sherbrooke à 8.00 a.m.
Arrive à Lévis à 1 55 p.m.
Arrive à Québec (Traverse) 2 p.m.
Chars dortoirs et parloirs de Boston Springfield à Québec.
MIXTE—Départ de St-François 6.00 a m.
Départ de Jonction Beauce 7.00 a. m.
Arrive à Lévis 10.00 a. m.
Arrive à Québec (Traverse) 10.15 a. m.

N. B.—Les trains de passagers circulent tous les jours, dimanche excepté.

C'est la seule ligne ayant des convois directs entre Québec et tous les endroits de la nouvelle Angleterre se raccordant avec le Boston et Maine et le Maine Central.

Raccordement fait à Lévis et à la Jonction d'Arlaka avec les trains de l'Intercolonial. Bagages expédiés directement vers tous les points de la Nouvelle Angleterre.

Pour autres informations, s'adresser au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, Québec, et à la station du chemin du Québec Central, quai de la Traverse, Basse-Ville, Québec.

FRANK GRUNDY,
Surintendant général.
J.H. WALSH,
Gérant général, fret et passagers.

CHEMIN DE FER
Quebec, Montmorency & Charlevoix

COMMENCANT le et après LUNDI, le 8 oct. 1894 les convois circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Quebec.	Arrivée à Ste-Anne
7.55 A. M.	9.10 A. M.
6.15 P. M.	7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne	Arrivée à Québec
5.45 A. M.	6.50 A. M
11.50 A. M. excepté le samedi	12.57 P. M.
12.20 P. M. samedi seulement	1.25 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
7.55 A. M.	9.00 A. M.
2.00 P. M.	3.05 P. M.
5.30 P. M.	6.25 P. M.
Départ de Ste-Anne	Arrivée à Québec
5.45 A. M.	6.50 A. M.
11.50 A. M.	12.57 P. M.
4.00 P. M.	5.05 P. M.

Pour autres informations, s'adresser au surintendant.

W. R. Russell,
Surintendant.
H. J. Beemer
Président

GERVAIS, HUDON & Cie
IMPORTATEURS DE PIANOS
HEINTZMAN Co.
MASON & RISCH
DECKER BROTHERS N.Y.

177 RUE St JOSEPH
ST ROCH
QUEBEC.
THELEPHONE 278

Contre la bile.—LES PILULES DE FAMILLE MINARD.

La Cie de navigation Richelieu et Ontario

LIGNE DE MONTREAL

Un bateau quitte Québec tous les jours de la semaine à 5 h. p. m.

LIGNE DU SAGUENAY

Un bateau quitera Québec pour le Saguenay et les ports, les Mardis et Vendredi, à 7 h. 30 du matin.

L. H. MYRAND, agent.
Québec, 15 sept. 1894.

Bureau du Trésorier de la Cité

Québec, 15 octobre 1894.

PAYEZ VOS TAXES

Avis est par le présent donné qui si les taxes de l'année courante ne sont pas payées sans délai, les comptes seront remis à la Cour du Recorder pour être collectés. Tous comptes dus pour trottoir ou pour drainage seront également remis à la Cour du Recorder s'ils ne sont payés de suite.

C. J. L. LAFRANCE,
Trésorier de la Cité.

ARGENT A PRETER
Sur biens-fonds
Pour la ville seulement
A conditions faciles.
S'adresser à
W. CLINT, agent.

La Compagnie Canadienne d'Emprunts et de Placements Mutuels.
113 RUE SAINT-PIERRE
Québec, 26 octobre 1894.
18sept—

BAYLIS MANUFACTURING COMPANY
16-28 rue Nazareth, Montréal
Les plus anciens et les plus grands manufacturiers de
VERNIS
DU CANADA
16 ocnt—1 a.

L'argent
est une
bonne chose
Mais une bonne vue est
encore préférable

Si vous en avez une *mauvaise* et que vous vous en désiriez une *bonne*, adressez-vous à notre expert en optique,

M. P. C. LACASSE
Gradué du "*Spencer Optical Institute*," de New-York
DE LA SOCIÉTÉ
POULIN & Cie, Bijoutiers
40 Rue de la Fabrique
4 sept—3m.

DR L. J. A. SIMARD
Professeur à l'Université Laval
Oculiste et auriste
6 RUE SAINT-LOUIS
6 sept—1 an

Dr ARTHUR SIMARD
Professeur agrégé à l'Université Laval
CHIRURGIEN
10 Rue du Parloir
6 sept —1 an.

DR COOTE
OCULISTE, etc.
A repris son bureau au
No 73 RUE SAINTE-ANNE
—LE—
23 JUILLET
10 jt—j.n.o.

AVIS

Avis est par le présent donné que l'honorable Louis Philippe Pelletier, avocat de Québec, M. PP., l'honorable Philippe Landry, de Villa Mastaï, sénateur ; Jules Joseph Taschereau Frémont, avocat, M. P.; Philippe Benjamin Dumoulin, banquier ; Bernard Leonard, peintre ; John U. Gregory et Ernest Pacaud, ces cinq derniers de la Cité de Québec s'adresseront à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte les incorporant en compagnie, eux et ceux qui s'adjoindront à eux sous les noms de "La Compagnie du chemin de fer de la cité et du district de Québec," leur octroyant une charte avec pouvoir de construire et exploiter des chemins de fer et tramways électriques entre les divers quartiers de la cité de Québec, et aussi dans les comtés de Québec, Portneuf, Montmorency, Lévis, Bellechasse, Dorchester, Beauce et Lotbinière, d'acquérir le terrain, de faire les constructions et posséder le matériel nécessaire à l'exploitation des dits chemins, acquérer et utiliser des pouvoirs hydrauliques, établir des usines pour la production de la force électrique, acheter des brevets d'invention pour les fins du chemin, fabriquer et exploiter la lumière électrique excepté en la cité de Québec et autres pouvoirs.

FREMONT & BELL,
Procureurs des requérants.
Québec, 11 octobre 1894.

AN IDEAL FAMILY MEDICINE
For Indigestion, Billiousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.
RIPANS TABULES
act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use.
May be obtained by application to nearest druggist

ANNONCE F. SIMARD

Blouses
POUR DAMES
De toutes grandeurs
Pour tous les goûts
Pour toutes les bourses
Pour Messieurs.
Nous montrons maintenant un choix considérable de tweed pour habillements, Etoffe à Pardessus, camisoles, cols, cravates. Nouveaux Tapis. Notre assortiment est maintenant au complet et mérite une inspection ; nous offrons les plus nouveaux patrons et les meilleurs valeurs.

Téléphone 145 — Un seul prix
F. SIMARD — 137 RUE SAINT-JOSEPH

Annonce importante de
BRUNET, LAURENT & CIE
ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

Inestimable valeur
pour tout le monde

Nous offrons des lots de marchandises qui réaliseront les espérances de chaque acheteur, et n'en désappointeront aucun. Notre vente en liquidation mérite toute votre attention.

NOUS OFFRONS CETTE SEMAINE AUX ACHETEURS

75 doz. DE SOUS-VETEMENTS POUR DAMES ET MESSIEURS A 50 cents DANS LA PIASTRE

200 doz. Gants de Kid pour Dames valant 80c pour 50c

2 Caisses de coton blanc à 5c la verge

Des nouveaux JOBS seront à la disposition des acheteurs toutes les semaines

BRUNET, LAURENT & CIE
ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

TELEPHONE 971

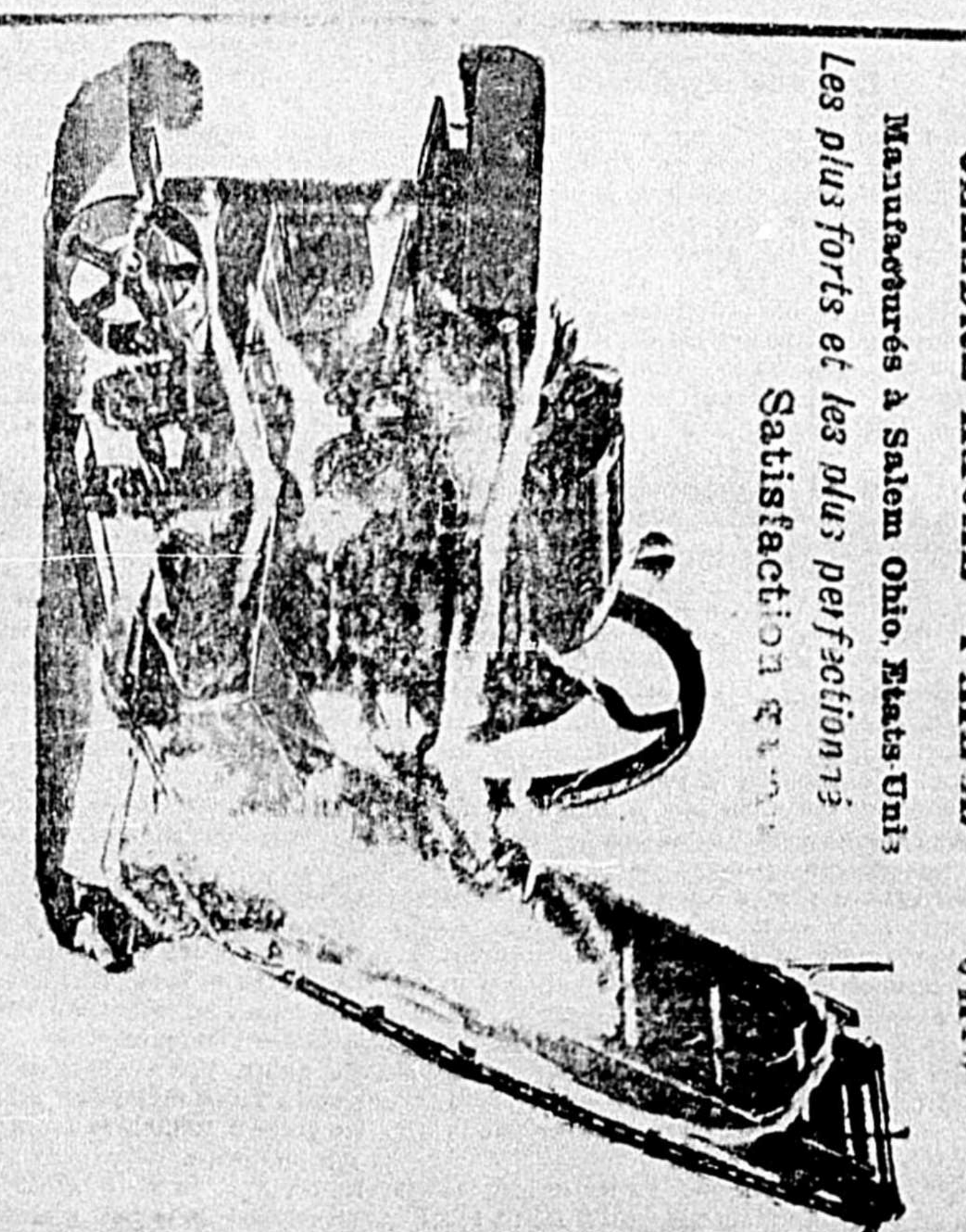
CARRIOLES et SLEIGHS
De tous genres et de tous patrons
CELEBRE HACHE PAILLE "OHIO"
Manufacturés à Salem Ohio, Etats Unis
Les plus forts et les plus perfectionnés
Satisfaction g[illegible]

LATIMER & LEGARE
273 & 275 RUE SAINT-PAUL
29 sept—1m.

L. N. BERGERON & CIE
NO 151 RUE SAINT-JOSEPH
Porte voisine de J. B. Allard & Fils

EPICERIE A LA MODE
La mieux assortie que l'on puisse désirer

SPECIALITE : LES LIQUEURS DE CHOIX
Chartreuse, Anisette, Crême de Vanille, Curacao, Crême de Moka, Rhum Christophe Colomb, Bénédictine, Kirsh.

Cigares de toutes les marques, Cigarettes, Tabacs,

Cave Française
Les grands vins et les vins à bon marché.
TELEPHONE
N'OUBLIEZ PAS L'ADR

EDITION DU SOIR
5 HEURES

VENDREDI, 2 NOVEMBRE 1894

Dies amara valde!

A tout instant, nous voyons de vieux citoyens, de braves ouvriers, qui viennent à nos bureaux pour prendre un numéro du journal en deuil, ne pouvoir contenir leurs larmes à la vue du crêpe qui entoure le portrait de M. Mercier.

Il faut un sentiment bien extraordinaire pour briser ainsi la rude écorce de l'homme du peuple.

O larmes de vieillards endurcis pourtant aux coups des humaines douleurs, quel sens profond vous couvrez ! Il faut avoir vu le frémissement des lèvres précurseur de votre explosion, pour comprendre combien le nom de Mercier était ancré dans le cœur du peuple. Ah ! de combien de défaillances et de trahisons ces larmes sincères ne consolent-elles pas !

Nous avions bien raison de prédire un mois avant la mort de M. Mercier que, le jour où ce patriote succomberait, la race pleurerait comme jamais auparavant.

UN DEUIL SANS PRECEDENT

L'APOTHEOSE DE M. MERCIER

Défilé incessant de trois jours devant ses restes

Toute la population sur pied

100,000 PERSONNES SUR LE PASSAGE DU CORTEGE FUNÈBRE

25,000 SUIVANTS, REPRESENTANT L'EGLISE, L'ETAT ET LA SOCIETE

(De notre correspondant particulier)

Montréal, 2 novembre.

Les scènes d'hier

Pas moins de vingt mille personnes ont assiégé hier la résidence de l'hon. M. Mercier, rue St-Denis. Depuis onze heures hier matin jusqu'à dix heures du soir, une foule immense, compacte, s'est pressée en face de la demeure mortuaire. A deux reprises différentes, les dix robustes hommes de police qui gardaient l'entrée durent céder devant la masse qui les refoulait, et on fut obligé de fermer les portes de la maison durant quelques heures pour éviter les accidents.

Jamais dans le pays témoignage de sympathie aussi universel et aussi spontané n'a été donné à un mort. Le spectacle, dit aujourd'hui la *Presse*, était véritablement beau, touchant et consolant.

On sent que la mort de M. Mercier cause un véritable deuil national. Les funérailles ont été une véritable apothéose. Dès neuf heures hier matin, la foule se pressait déjà en face de la résidence. Afin de donner un peu de repos à la famille terriblement éprouvée par la longue maladie de l'ancien premier ministre et douloureusement affligée par sa disparition, on n'a ouvert les portes au public qu'à onze heures. A l'issue de la messe à l'église St-Jacques, la rue St-Denis fut complètement bloquée, la circulation fut interrompue pendant plus de deux heures. C'était à qui parviendrait le premier auprès de la dépouille mortelle. On se bousculait, on se pressait. Non, jamais cortège aussi compact n'a passé en ce pays autour de la couche funèbre d'un mort.

Vers trois heures de l'après-midi, la foule devint si nombreuse qu'il fallut fermer les portes. Les hommes de police exténués, harassés, ne pouvaient plus contrôler la masse. A quatre heures, on ouvrit de nouveau les portes. Pas une personne qui se trouvait dans la rue au moment où on les avait fermés n'avait bougé. Il y en avait qui attendaient depuis midi pour avoir leur tour pour pénétrer dans la chambre mortuaire.

En voyant les portes s'ouvrir de nouveau, ce fut un véritable assaut sur la maison. Les hommes, les femmes, les enfants, des gens de tout âge, de toute condition, de tous les partis politiques se jetèrent sur la balustrade, entourèrent la maison, escaladèrent le portique et voulurent entrer de force dans la maison.

Cette scène dura jusqu'à 5 h. 30, alors que l'on décida de fermer les portes jusqu'à sept heures hier soir.

Cela ne fit pas davantage écouler la foule. Des centaines de personnes attendirent sans souper le moment où il leur serait donné d'arriver jusqu'à M. Mercier pour contempler ses traits une dernière fois.

A huit heures, les trains spéciaux de Québec arrivèrent avec une délégation d'au moins 1000 personnes qui se rendirent à la course à la résidence. Beaucoup eurent la chance de voir l'ancien chef qui était si populaire et si respecté à Québec, mais beaucoup aussi durent retourner à leur hôtel les larmes aux yeux, et sans avoir pu pénétrer dans la maison.

Les portes ont été définitivement fermées à onze heures du soir.

Plusieurs personnes ont persisté à rester en face de la demeure jusqu'à une heure du matin dans l'espérance de pouvoir peut-être entrer. Comme la famille épuisée avait besoin de goûter un peu de calme et de réciter les dernières prières sur le corps du cher défunt, la maison resta fermée pour tout le monde.

L'hon. Wilfrid Laurier, l'hon. Chs. Langelier et autres arrivés dans la soirée n'ont pu pénétrer dans la maison, tant la foule était compacte.

Tous les hôtels sont encombrés.

Parmi les Québecquois arrivés par le Pacifique, je remarque encore : Son Honneur le maire Parent, M. Ch. Fitzpatrick, M. PP., M. Cyr, M. G. Lepine, M. O. T. Poitras, M. Réal Huot.

Bouquets spirituels

La chambre mortuaire hier soir disparaissait littéralement sous les fleurs qui ont été envoyées sur la tombe du défunt.

Les bouquets spirituels envoyés depuis hier matin sont nombreux. Notons : M. le juge et Mme Jetté, 20 messes ; des amis de Québec, 300 messes avec cette inscription : " Au distingué fils du Canada français, à l'homme d'État catholique décoré par le Pape, au chrétien qui est mort dans la paix et l'amour de l'Eglise de Rome ; les Pères, les Frères et les élèves du collège Ste-Marie, un bouquet spirituel composé de 75 messes entendues par 2707 personnes, 933 communions, 12 chemins de croix, 2972 chapelets du Sacré-Cœur. L'inscription suivante accompagne ce bouquet spirituel : " Nos cœurs ne verseront pas le parfum des fleurs sur votre tombe, mais celui de la prière. "

L'assemblée d'hier soir au Monument National

Conformément à l'invitation lancée mardi par le Club National, pas moins de quatre mille personnes s'étaient réunies hier soir dans la grande salle.

A la fin de la réunion, les résolutions de condoléances que voici ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par MM. C. A. Geoffrion, J. A. Drouin, H. J. Cloran, L. N. Patenaude, Ch. Tellier et J. D. Leduc, appuyé par MM. Wilfrid Larose, L. J. Hérard, Dr S. E. Roy et George W. Stephens, jr. : Que les citoyens de Montréal réunis en assemblée publique au Monument National désirent exprimer solennellement leurs profonds regrets de la mort de l'hon. M. Mercier.

Proposé par MM. Cléophas Beausoleil, hon. J. McShane, J. X. Perrault, A. G. Bourbonnais, F. L. Béique, O. Desmarais, A. A. Daigle, Ed. Brunet, appuyé par MM. A. L. Demartigny, A. V. Brazeau et Dr H. Roy :

Que l'hon. M. Mercier a été l'un des Canadiens-français qui ont jeté le plus vif éclat sur notre nationalité et sur le pays tout entier ;

Proposé par MM. Rod. Lemieux, J. E. Cameron, Philippe Demers, Raoul Dandurand, A. C. Rinfret, appuyé par MM. C.S. Roy, J. Descarie, l'échevin Théodore A. Grothé, Dr S. Globensky et l'échevin Pierre Leclerc :

Que par ses vertus civiques, son génie oratoire, son prestige, il a contribué plus que tout autre de nos hommes d'Etat à accroître notre influence à l'étranger, et plus particulièrement en France où il a conquis l'admiration générale ;

Proposé par l'hon. Louis Tourville, MM. J. Israel Tarte, F. Gélinas, appuyé par MM. Gustave A. Drolet, l'ex-échevin Jérémie Perrault, M. G. Larochelle, Thomas Côté et Marc Sauvalle :

Que son affection à sa race et à sa province natale restera longtemps dans la mémoire de ses compatriotes.

Proposé par M. L. O. David, Camille Piché, Edmond Guérin, l'ex-échevin Thomas Gauthier, G. A. Dumont, appuyé par MM. A. Morin, D. R. Barry, Jos. A. Lamarche, Lucien Forget, E. Merize, Chs Archer :

Qu'en toute occasion, il a affirmé et défendu avec vaillance le droit de ses compatriotes et que c'est notre devoir d'en témoigner ici publiquement notre reconnaissance.

Proposé par l'ex-échevin Jérémie Perreault et l'ex-échevin Renault, appuyé par G. R. Langlois, James Cochrane, l'hon. J. K. Ward et H. A. Durand :

Que les citoyens de la province de Québec sympathisent d'autant plus avec la famille de l'illustre défunt à l'occasion de la perte qu'elle vient de faire dans la personne de son chef, qu'ils pleurent eux-mêmes la perte irréparable de leur chef reconnu, et qu'en conséquence ils prient la famille éplorée d'accepter l'expression de leurs sympathiques condoléances.

Ces résolutions ont été adoptées au milieu d'applaudissements enthousiastes.

Société St-Jean-Baptiste

Les dignitaires de la société St-Jean-Baptiste se sont réunis hier après-midi pour se concerter en vue des funérailles de M. Mercier.

Sur proposition de M. J. D. Rolland, P. H. Roy, N. E. Archambault, H. Laporte, secondés par MM. J. X. Perrault, F. L. Béique, J. C. Beauchamp, il a été résolu :

Que la société nationale St-Jean-Baptiste regrette profondément la mort de l'hon. Honoré Mercier, et rend hommage à ses talents, au zèle qu'il a manifesté en toutes occasions pour les entreprises patriotiques, particulièrement pour le Monument National, à l'érection duquel il a puissamment contribué quand il était premier ministre de la Province.

Resolu : Que les dignitaires de l'Association assistent en corps aux funérailles avec leurs insignes d'office.

Le Cortège Funèbre

Montréal, 2 novembre, 11 h.

M Mercier a eu les plus imposantes obsèques qui se soient jamais vues au pays. Des foules considérables sont venues de toutes les parties du pays, de Québec, Trois-Rivières, Sorel et ailleurs.

Dès huit heures du matin, la foule a commencé à affluer de toutes les parties de la ville.

Dans la rue St-Denis, un détachement de vingt hommes de police étaient déjà en face de la résidence mortuaire pour empêcher les gens de l'envahir.

Ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés que l'ordre a pu être maintenu.

La partie de la rue St-Denis comprise entre les rues Lagauchetière et Emery était littéralement bloquée à neuf heures et ce n'est qu'un peu avant dix heures que le cortège a pu se mettre en marche.

On porte à 100,000 la foule qui était sur la rue ce matin.

Le cortège funèbre était précédé d'un détachement de la police municipale, d'un détachement de la brigade du feu, des cadets du Mont Saint-Louis, des cadets du collège Sainte Marie, des étudiants de l'Université Laval et des carrosses portant les fleurs déposées sur la tombe.

Puis venait le corbillard suivi des porteurs des coins du poêle, de la famille ;

Son Honneur le maire et tout le conseil de ville ;

La magistrature ;

Les ministres fédéraux et les sénateurs ;

Les ministres provinciaux ;

Les membres de la Législature ;

Les consuls ;

Les Zouaves pontificaux ;

Les clubs National de Montréal et Saint-Hyacinthe ;

Le club Letellier ;

Le club Papineau ;

Le club Laurier ;

Le club Chénier.

Délégations des villes et municipalités étrangères ;

La foule.

Des délégations sont venues de toutes les municipalités voisines de Montréal et de toutes les parties de la province.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt MM. Honoré et Paul Mercier, par son gendre M. Louis Gouin, par ses frères MM. Jean-Baptiste, Edouard H. Joseph, A. et F. X. Mercier et par son beau-frère M. Paul DeCazes.

Les docteurs Rottot, E. P. Lachapelle, Brosseau et Ethier, ce dernier de l'hôpital Notre-Dame, marchaient avec la famille.

Le maire était accompagné de tout son Conseil.

La magistrature était représentée par les honorables juges Fournier, Elzéar Taschereau, Wurtele, Plamondon, Henri Thomas Taschereau, Gill, Tait, Delorimier, Mathieu, Jetté, Doherty, Charland, Dugas, Desnoyers, Maillot, St Julien, etc.

L'hon. J. A. Ouimet représentait le gouvernement fédéral.

Les honorables MM. Nantel et Beaubien le gouvernement provincial.

Parmi les sénateurs on remarquait : les hon. C. A. Pelletier, Guévremont, O'Gilvie et Drummond.

Parmi les députés fédéraux, on remarquait MM.O. Préfontaine, J. Th. Bergeron, O. Beausoleil, J. I. Tarte, Dr Guay, Dr Jos. Godbout, Chs Devlin, J. Lavergne, l'hon. François Langelier, Dr O. Vaillancourt, H. G. Carroll, L. Z. Joncas, L. C. Pelletier, J. H. Legris, Pierre Leclaire, H. Jeannotte, Désiré Girouard, Dr Migneault, Dr Rinfret, J. H. Bernier, Bourassa, Dr Christie, M. Schreiber, etc., etc.

Les conseillers législatifs étaient représentés par les honorables MM. Tourville, Starnes, Ward, Provost, Archambault, Sylvestre, Gilman, Marcil, Bryson, etc., etc.

La députation provinciale était représentée par MM. Jules Tessier, Auguste Tessier, S. N. Parent, Adélard Turgeon, F.G.M. Déchêne, L.F. Pinault, E.H. Bisson, Jos. Morin, E. H. Laliberté, H. Caron, A. G. Bourbonnais, N. Bernatchez, Frs. Gosselin, A. Girard, Victor Gladu, J. E. Girouard, John Gillies, J. Descaries, William Cook, O. M. Augé, F. Martineau, Damase Parizeau, D. Cartier, Victor Allard, etc., etc., etc.

Le Barreau était représenté par son Bâtonnier, M. Dunlop, et la plupart des avocats de Montréal. La délégation du Barreau se composait de pas moins de trois cents membres tant anglais que français.

Les zouaves pontificaux avaient à leur tête le recorder De Montigny et le chevalier G. A. Drolet.

Pour éviter la confusion, l'immense cortège avait été disposé comme suit :

La police, les pompiers, les étudiants, sur la rue Ste-Catherine à l'ouest de la rue Saint-Denis.

Les juges, le Barreau, les ministres, les députés, le maire et le Conseil de Ville, sur la rue Saint-Denis en face de la résidence ;

Les divers clubs politiques et les Zouaves pontificaux sur la rue Saint-Denis vis-à-vis l'église Saint-James.

Les délégations des villes et municipalités étrangères, sur la rue Sainte-Catherine à l'est de la rue Saint-Denis.

Les porteurs des coins du poêle étaient sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, l'hon. W. Laurier, M. P., chef du parti libéral, l'hon. H. G. Joly de Lotbinière, autrefois chef du ministère et de l'opposition dont M. Mercier faisait partie, l'hon. F. G. Marchand, M. PP., ex collègue du défunt et le chef actuel de l'opposition, le maire Dessaulles de St-Hyacinthe, représentant l'ancienne division électorale de M. Mercier, l'hon. James McShane, ex-collègue et ami personnel, le juge Bourgeois, l'associé de M. Mercier lorsqu'il exerçait à St-Hyacinthe, M. Robert Mackay, comme représentant des libéraux anglais, M. L. O. David, président général de la société St-Jean-Baptiste, l'hon. Pierre Garneau, ex-collègue, représentant les libéraux et les nationaux du district de Québec.

C'est le révérend Père Garceau qui a récité les prières dans la chambre mortuaire avant que le cortège se mette en marche.

Quand la procession a commencé à défiler, il était près de dix heures. Le cortège a passé par les rues St-Denis, St-Laurent, Côte St-Lambert, Notre-Dame, Place Victoria, Craig et Bleury. La tête de la procession était rendue à l'église Notre-Dame et la foule n'avait pas encore fini de laisser le coin des rues St-Denis et Ste-Catherine.

Le cortège a défilé entre deux haies compactes de spectateurs qui se découvraient avec respect et avec émotion quand passait la dépouille mortelle du regretté chef.

Partout dans les rues où la procession a passé les citoyens avaient orné leurs demeures de tentures de deuil, de signes de tristesse.

Toutes les cloches de toutes les églises de la ville ont sonné depuis 10 heures jusqu'a midi, c'est-à-dire pendant toute la durée de la procession.

Vingt-cinq mille personnes suivaient le cortège funèbre.

Sur le cercueil contenant les restes de feu M. Mercier, on lit l'inscription suivante : *Honoré Mercier, Comte romain, Grand'Croix de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, Officier de la Légion d'honneur, Commandant de l'Ordre de Léopold 1er, roi des Belges, Conseil de la Reine, Docteur en loi de l'université Laval, de l'université de Fordham, N.-Y., de l'université de Georgetown, etc., etc., ex-premier ministre de la province de Québec, né le 15 octobre 1840, décédé le 30 octobre 1894.*

On avait frappé l'effigie de M. Mercier, attachée sur ruban noir. Les 25,000 mises en vente ont toutes été vendues.

La cérémonie religieuse

Montréal, 2 nov., 1 h. 30.

L'église était toute drapée de noir et brillamment illuminée.

Le rév. M. Gravel, vicaire général, curé de Belœil, a présidé à la levée du corps

Le rév. P. Renaud, S. J., provincial des Jésuites, a officié au service, assisté du rév. P. Hudon, S. J., recteur du collège Sainte Marie, comme diacre, et du rév. P. Garceau, S. J., comme sous-diacre.

Le chœur était sous la direction du professeur A. Clark.

Le service funèbre ne s'est terminé qu'à 1 h. 30 ; nous ne reviendrons pas du cimetière avant 3 heures.

(*Dernière heure*)

RÉUNION DES CHEFS LIBÉRAUX

Montréal, 2 nov., 2 heures.

Il y aura réunion de tous les députés libéraux à 5 heures cet après-midi.

Nouveaux témoignages de sympathie

Montréal, 2 novembre.

Le maire Villeneuve avait dès mercredi adressé une circulaire à tous les chefs de bureaux municipaux les invitant à se joindre à lui-même et aux échevins dans le cortège funèbre.

Parmi les nombreux envois de condoléances reçus par la famille, mentionnons les dépêches de M. S. J. B. Rolland, maire de St-Jérôme, de MM. A. G. Gobeil, Ottawa, George Bryson, M.C.L., John O'Flaherty, Boston, M. et Mme Oct. Brunette, Boston, J. D. Leduc, Ste Scholastique, Surgeon, M. PP., Walkerville, Ont., S. N. Parent, maire de Québec, A. F. McIntyre, C.R., Ottawa.

M. Tarte avait reçu de M. Edgar, M.P., West Ontario, le télégramme suivant : " Exprimez ma cordiale sympathie à Mme Mercier dans son chagrin. J'espère être aux funérailles vendredi. " M. Edgar est en effet venu.

M. J. A. Mercier avait reçu entre autres la dépêche suivante :

" Veuillez agréer nos plus vives condoléances à l'occasion de la mort de votre pauvre frère, et faire part à la famille de l'assurance de notre profonde sympathie dans le cruel chagrin qui l'atteint. "—CH. LANGELIER et ERNEST PACAUD.

Société St-Jean Baptiste de St-Sauveur

A une séance spéciale de la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, tenue le 31 octobre 1894, sous la présidence de M. D. J. Marsan :

Il a été proposé par M. Ed. Dolbec, N. Dion, jnr., N. Lachance, jur., secondé par O. Falardeau, Geo Paquet, C. Bouffard :

Que la société St Jean-Baptiste de St-Sauveur a appris avec douleur la mort de l'hon. Honoré Mercier, comte Romain, Grand'Croix de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, officier de la Légion d'Honneur et ancien premier ministre de la province de Québec, et qu'elle désire exprimer le regret qu'elle éprouve pour la perte de ce grand patriote.

Que l'hon. Honoré Mercier, pendant sa carrière si honorable pour lui et si utile pour la province de Québec, par ses talents, son génie et ses grandes qualités, était parvenu à placer haut le nom canadien-français et avait appris aux nationalités étrangères de la Puissance du Canada à respecter les droits et privilèges auxquels nous tenons tous.

Que l'amour de la Patrie Canadienne Française et de toutes les libertés si chères à notre race sur ce sol d'Amérique était profondément gravé dans son cœur et que le but principal de toute sa vie fut la grandeur de notre pays.

Que la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur de Québec, appréciant les grandes qualités de l'hon. Honoré Mercier, prend part au deuil de la Province de Québec toute entière et se rappelant ce que cet homme de cœur fit pour St-Sauveur lors du grand incendie du 16 mai 1888 en nous en nous donnant $10,000, fait à sa mémoire un dernier tribut d'hommage et de reconnaissance. Adopté.

Il a été proposé par M. G. Lachance, jnr., J. A. Langlois, Tél. Poitras, secondé par M. Alex. Grenier, J. Lortie, V. Gagné :

Que la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, en reconnaissance des services rendus à notre société par l'humble défunt fasse chanter un service funèbre pour le repos de son âme. Adopté.

Il a été proposé par M. S. Turcotte, P. Beaulé, J. A. Paradis, secondé par M. Gobeil, J.-Bte. Lagacé, Elz. Guay :

Qu'une délégation de la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur assiste en corps aux funérailles de l'honorable H. Mercier. Adopté.

Il a été proposé par M. L. Laroche, C. Morency, Jos Lachance, secondé par Elz. Poitras, hon. Bourget, Art. Paquet :

Que copie de ces résolutions soit transmises à sa famille et soit publié dans les journaux. Adopté.

Par ordre,
N. LACHANCE, jur.,
Secrétaire.

A Saint-Romuald

Les libéraux de St-Romuald se sont réunis en assemblée hier matin et après avoir adopté des résolutions qui expriment bien la profonde sympathie qu'ils avaient pour l'honorable M. Mercier et la douleur que leur a causée sa mort, ont nommé des délégués pour les représenter aux funérailles.

Ont été choisis :

Notaire Boutin Bourassa, maire, docteur Guay, M. P., L. J. Demers, marchand, Jos. Anctil, comptable de la maison Thibaudeau, Jos. Garant et Jos. Nolin, marchands, Théophile Hallé, forgeron, Frs Cantin, cultivateur, et C. J. Vermette. Ces messieurs sont partis immédiatement pour Montréal.

Un bel exemple

On nous prie d'annoncer que mardi prochain, à 9 heures, les citoyens de Saint-Romuald feront chanter dans leur belle église un service solennel pour le repos de l'âme de M. Mercier.

Nous félicitons les citoyens de Saint-Romuald qui donnent un bel exemple.

Ils ont compris, en face de la tombe qui vient de se fermer sur l'illustre défunt, que toute division doit cesser, que toute dissension doit s'éteindre pour faire place à la reconnaissance, et ils ont cru qu'après avoir aimé ce grand citoyen, il fallait prier avec ferveur pour son âme qui fut noble et belle, afin que le Dieu de toute justice lui donne la paix de son éternité.

Les citoyens de Saint-Romuald doivent beaucoup à M. Mercier qui a réglé si avantageusement pour eux leur emprunt municipales.

Mais la reconnaissance se fait si rare !

La conduite de ces braves gens, nous le croyons, va faire naître un vrai sentiment de soulagement chez ceux qui espéraient cet acte, et une grande espérance dans le cœur de ceux qui veulent se dévouer et faire le bien, car nous avons la preuve que l'esprit du souvenir existe encore dans notre race.

Assemblée a St-Roch

(De notre correspondant particulier)

Montréal, 2 novembre

L'hon. M. Laurier a décidé de tenir une assemblée à St-Roch le 8 décembre prochain.

L'hon. M. Mercier a été recommandé aux prières hier dans toutes les églises de la ville.

Débordés par le récit des immenses funérailles de feu l'honorable M. Mercier, nous sommes forcés de remettre à demain le récit détaillé de la fête d'hier dans toutes les églises de la ville.

Le *Herald* d'hier dénonce comme un outrage, un acte de canaillerie de bas étage (*blackguardism*) l'article de la *Minerve* de la veille sur la mort de M. Mercier. De fait, l'indignation est générale. Cet article était évidemment préparé à l'avance, en prévision de la mort de M. Mercier. Le *Herald* dit avec raison que c'est une lâche attaque contre un homme qui n'est plus là pour se défendre. La *Minerve* y fait certes des admissions honorables pour M. Mercier, mais du commencement à la fin son article est inspiré par la haine et le désir de blesser la famille et les amis du grand homme qui vient de disparaître et qu'on n'aurait pas osé attaquer ainsi de son vivant.

Au récit de l'apothéose dont la mémoire de M. Mercier est en ce moment l'objet à Montréal, on ne peut s'empêcher de songer combien le gouvernement provincial est en désaccord avec le sentiment public.

En refusant d'arborer le drapeau du Parlement, il affecte d'ignorer un événement qui chagrine la population tout entière !

Les élections générales ont eu lieu mercredi dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le cabinet Haultain est maintenu avec une légère augmentation de partisans dans la nouvelle législation.

M. Tims, fils de notre concitoyen F. D. Tims, a été élu par acclamation dans le comté de Victoria.

Voulez-vous la santé ?

Si votre santé se trouve compromise par un rhume négligé, faites usage du BAUME RHUMAL. Votre guérison est à ce prix. Aucun remède n'a jamais atteint la vogue justifiée de ce spécifique français sans rival. 25 cents le flacon de 20 doses.

Agent à Québec, W. Brunet & Cie.
31—2fs

Rhumes de cerveau

Le Baume Nazal soulage instantanément : prompte guérison. Ne faillit jamais.
1er oct. l. m. v.

Théâtre de Québec

Mercredi soir on donnait à la salle Jacques-Cartier la *Mascotte*, l'une des pièces dans lesquelles la compagnie excelle.

Les acteurs étaient en verve.

L'auditoire, nombreux et distingué, soulignait par des applaudissements enthousiastes les plus beaux passages de l'orchestre et les bons mots de cette pièce, véritable feu d'artifice d'esprit.

Mme Sézanne nous a donné un échantillon de sa richissime garde-robe personnelle. Au deuxième acte elle portait de magnifiques bijoux et une robe de grand prix toute ornée de pierres précieuses.

Les costumes, les accessoires, sont l'un des gages du succès, de la bonne représentation théatrale. Les directeurs l'ont compris et n'ont pas reculé devant des sacrifices pécuniaires considérables pour importer de Paris les costumes appropriés à chaque pièce. Quant aux costumes moins élaborés, la compagnie a son faiseur attitré, l'habile tailleur de St-Roch M. Edmond Bélanger.

Depuis son séjour à Québec, Mme Sézanne souffre d'une laryngite opiniâtre contractée durant la traversée et n'a encore pu donner toute la mesure de sa superbe voix. Plusieurs fois il lui a fallu tout son talent d'artiste pour dissimuler l'effort dans les passages difficiles. Malgré ce contretemps et la fatigue de répétitions et de représentations quasi ininterrompues depuis son arrivée à Québec, Mme Sézanne a joué mercredi avec un brio et donné des notes que nous ne lui connaissions pas.

Montvallier a été impayable comme toujours. C'est une précieuse acquisition pour le théâtre de Québec.

La charmante Mme Montvallier, D'Arcy, Bouvet, etc., se sont acquittés de leur rôle à la perfection.

Une bonne note pour la direction : pour accéder aux désirs des autorités ecclésiastiques, non seulement on a fait relâche hier, mais il n'y a pas même eu de répétition.

Nous apprenons que, dans le même esprit, les directeurs ont décidé de soustraire complètement la répétition du dimanche. Les acteurs ont d'ailleurs travaillé si ardûment depuis leur arrivée que leur répertoire est maintenant assez volumineux pour leur permettre de goûter le repos dominical.

Les Deux orphelines

Ce soir, première des "Deux orphelines." Cette pièce a été jouée bien des fois en anglais et en français.

En anglais le chef-d'œuvre de Dennery est complètement transformé en une comédie de mauvais goût. On ne peut se faire une idée réelle de ce magnifique drame qu'en le voyant interprété en français. C'est dans cette langue seulement qu'on peut en juger.

Ajoutons que jamais pièce n'a été mieux montée : Mme Hosdez dans la comtesse de Linière ; Mme Montvallier jouera Louise ; Mme Dartigny, Henriette ; Delière, Marianne ; Harding, Florette ; Morisans, sœur Ste Geneviève ; M. O'Kermans, Jacques ; M. Blondel, comte Roger ; Bouvet, Pierre ; comte de Linière, Bertin ; Lafrochard, Marcus, etc.

Mise en scène, costumes, décors spéciaux peints par Darcy et Pouliot, en un mot l'administration n'a rien négligé pour donner à cette pièce tout l'éclat qu'elle mérite. Aussi nous ne saurions trop encourager nos lecteurs à assister en foule à cette soirée de famille.

Demain MATINÉE. Voyez l'annonce à la 1ère colonne de la 4e page.

Salle St-Pierre, St-Sauveur

Ce soir : "Une cause célèbre"

Demain, samedi, après midi et soir, *Felix Poutré*, le grand drame canadien de Louis Fréchette,

Que tous les Canadiens se rendent en foule à St-Sauveur pour assister à la représentation d'un épisode des plus glorieux de notre histoire. Honneur aux patriotes de 1837.

Un nouveau dragueur

LANCÉ PAR LA MAISON CARRIER, LAINÉ & CIE

Sur la généreuse invitation de M. A. M. Larochelle, ingénieur en chef de la main Carrier, Lainé & Cie, de Lévis, nous avons assisté mardi après-midi au lancement du dragueur No 3 commandé par la Commission du Hâvre de Montréal,

Ce dragueur est le plus beau, le plus fort qu'il y ait dans les eaux canadiennes. Il est mu par six engins doubles et construit à toute épreuve. La pièce maîtresse qui met la cuillère en mouvement ne pèse pas moins de 40,000 livres et la cuillère elle-même 15,000.

La maison Carrier, Lainé & Cie s'était engagée à livrer le nouveau dragueur le 1er novembre et une dépêche nous apprend qu'il est en effet arrivé à Montréal hier matin à la remorque de *Lord Stanley*, prêt à être mis au travail immédiatement. L'exactitude est la règle de cette maison et l'une des causes qui contribuent à son étonnant succès.

La maison a apporté au nouveau dragueur plusieurs améliorations dont on attend les meilleurs résultats.

Les vingt-six contre-maîtres de la maison ont profité de l'occasion pour présenter une adresse et un bouquet aux administrateurs et propriétaires.

Pour ne pas être en reste l'ingénieur en chef, M. Larochelle, convia tout le personnel à un magnifique goûter aux huîtres arrosé de vins généreux.

Comme bien on pense, l'invitation fut acceptée d'emblée.

M. Larochelle qui présidait prit le premier la parole. Il dit que cette petite réunion était comme un trait d'union entre les patrons et les ouvriers, et remercia ces derniers pour leur bonne volonté, leur conduite irréprochable, et surtout pour l'intérêt qu'ils prennent à conserver la bonne réputation de la maison Carrier & Lainé. Il termina en disant à chacun de se considérer comme chez lui. Va sans dire que tous firent honneur au goûter.

M. Lainé prit ensuite la parole, rappela le passé de la maison, parla du présent et ajouta qu'il était des plus heureux de prendre part à cette fête de famille, où les patrons se mettaient à la même table que les ouvriers. Il remercia tous les gens pour leur bonne volonté, leur zèle et leur persévérance au travail, et termina en portant une santé à la Presse, à laquelle M. J. E. Mercier, du *Quotidien* répondit.

M. Lainé proposa ensuite le toast aux entrepreneurs.

M. Henri Carrier et Omer Carrier y répondirent en termes très heureux.

Tout le monde s'est séparé enchanté.

Quant à nous, nous profitons de l'occasion pour féliciter chaleureusement la maison Carrier, Lainé & Co et lui souhaiter de continuer à marcher du même pas de géant dans la voie du progrès.

Nous apprenons avec plaisir que la maison a obtenu un autre contrat important : la construction d'un dragueur de mêmes dimensions que le No 3, mais tout en acier, dont la coque sera construite sur le principe des vaisseaux océaniques, afin qu'il puisse travailler en eau salée.

La maison Carrier, Lainé & Cie donne actuellement de l'emploi à 250 ouvriers qu'elle espère bien pouvoir occuper tout l'hiver.

Pour les enfants atteints du croup—LE BAUME DE MIEL MINARD.

Conseil de Ville

Vendredi, 2 novembre 1894.

Séance spéciale du Conseil de ville ce soir à 7 h. 30

ORDRE DU JOUR

657e rapport du comité du feu (soumission pour foin, paille, avoine, etc).

Avis de motion par M. l'échevin Fiset, secondé par M. le conseiller Pouliot, a proposé :

Que ce conseil prie les différents comités que cela peut concerner de vouloir bien fournir 1o un état de toute la dette de la ville ainsi que le montant des intérêts payables chaque année :

2o Un état des divers montants réclamés soit par le gouvernement locale soit par la compagnie du Pacifique Canadien ou par toute autre compagnie ou personne ;

3o Un estimé des montants nécessaires pour le parachèvement et l'ouverture de la rue St-Paul ou pour toute autre entreprise déjà commencée dans la ville, y compris les montants nécessaires qu'il faudra emprunter pour répondre aux objections contractées pour l'annexion de St-Sauveur.

4o Le montant nécessaire pour l'établissement d'un filtre à Québec ;

5o Aussi le montant des propriétés taxables à Québec; 6o Le coût probable d'un tuyau de la rivière Cachée et lac Saint-Charles ; ces divers états devant être produits pour la prochaine séance de ce conseil.

Une chance de guérison est offerte aux malades atteints de consomption. Le *Baume Rhumal* est le remède recommandé par les médecins.

Agent à Québec, W. Brunet & Cie.
31—2fs

M. Arthur Talbot, Lauréat de l'Exposition Colombienne de Chicago, expose dans les vitrines de l'*Evenement* plusieurs spécimens de dessins au crayon et à la plume, ainsi que *quelques échantillons de calligraphie*. En outre de la magnifique Madone et du Lion, notre artiste québecois expose un des plus beaux et des plus délicats bijoux de dessin à la plume, un *Home Sweet Home*.

Les cartes de visites sont aussi admirables. Monsieur Talbot donne un cours de calligraphie au No. 241 rue St-Jean.—Voir l'annonce dans une autre colonne.

C. C. RICHARDS E CIE,

Mon fils Georges souffrait d'une névralgie du cœur depuis 1882, mais ayant fait usage du *Linement de Minard* en 1889, le mal dont il souffrait est complètement disparu et ne l'a plus indisposé.

JAS. MCKEE.

Liuwaod, Ont.

Chien perdu

Un " Fox Terrier " répondant au nom de *Beauty* s'est égaré depuis le 27 octobre. Celui qui le ramènera chez M. A. Dombroski, Boulevard Langelier, sera généralement récompenser et celui qui le retiendra après cet avis sera poursuivi.

Contre les vers chez les enfrnts —VERMIFUGE CHEROKEE

Personnel

M. A. C. Blais, marchand, de Chicoutimi, est en cette ville, au Mountain Hill, jusqu'à demain soir.

Votre échantillon de " Fleur de vieux Cognac " est véritablement une *eau de vie de vin* tout à fait recommandable et infiniment supérieure à ce que l'on débite ici sous les faux nom de " Brandy " lesquels de même que les ryes ne sont que des alcools de grains aromatisés et impropres à la consommation.

ien à vous,
DR J. A. GARNEAU.

MM. A. TOUSSAINT & CIE,
Québec, 19 oct. 1894.

En vente partout à $3.00 le galon et 75c la bouteille, c'est-à-dire au même prix que les vieux rye.

Propriétaire demandé

Deux rouleaux de tapis ont été laissés sur l'un des bateaux de la Traverse de Québec et Lévis. On peut les réclamer aux bureaux de la Compagnie de la Traverse à Québec. 31 3f.

NAISSANCE

A la Rivière du Loup (en bas) le 30 octobre dernier, Madame Jos. Camille Pouliot, un garçon.

DECES

THOMPSON.—A Lévis, ce matin, à l'âge de 84 ans, Dame Thérèse Guay, épouse de Simon Thompson.

Son service et sa sépulture auront lieu samedi matin à 9 heures.

Le convoi mortuaire laissera sa demeure No rue Wolfe à 8 h. 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 31—2fs

THIBAULT.—A St Sauveur, le 1er novembre, est décédée, à l'âge de 36 ans et 7 mois, dame Marie Caroline Julien, épouse de sieur Honoré Thibault, menuisier.

Les funérailles auront lieu samedi 3 novembre à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, No 1139 rue St Vallier, à 8 h. 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St Sauveur.

Parents et amis sont priés d'y assister.

JOBIN—Le 1er du courant, à St Augustin, comté de Portneuf, est décédé, à l'âge de 83 ans, sieur Louis Jobin, époux de feue dame Thècle Marois.

Il laisse pour déplorer sa perte, treize enfants, quatre-vingt-dix-sept petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu à St Augustin samedi le 3 novembre courant, à 8 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister.

BOLDUC.—A St Michel de Bellechasse, accidentellement, le 31 octobre dernier, à l'âge de 21 ans, Joseph Siméon Ludger Bolduc, fils de Siméon Bolduc, écuier, médecin.

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties
Par grosses ou petites sommes
Facilités spéciales pour les fabriques et les communautés religieuses

No 119 RUE ST-PIERRE, Québec
Téléphone 497.
7 [illegible] au q & h

PERDU OU EGARE

Mardi matin sur la rue St-Jean, un petit chien répondant au nom de " Commis " a été perdu. Il portait pour collier une petite chaîne. Toute personne qui pourra le former ou le trouver sera récompensée. Adresse : Mlle SIMARD, 13 rue Richelieu. 26 6f.

AMUSEMENTS

THEATRE de QUEBEC

Direction de M. E. Templé

Mercredi—**La Mascotte**, opérette en 3 actes.

Vendredi et Samedi—**Les deux orphelines**, drame en 5 actes.

Rideau, 8 h. 15 précises. Téléphone 845.

Samedi, à 2 heures précises

Les surprises du divorce

Comédie en 3 actes.

Prix populaires : **25 et 10** cents pour les enfants

Prix des places: Sièges réservés. Fauteuils d'orchestre (centre,) 50 cts. Fauteuils d'orchestre (côté). 40 cts, Sièges non réservés. Fauteuils d'orchestre, côté, 35 cts, galerie, 25cts, amphitéâtre 15 cts.

Réservez vos sièges au Théâtre. Téléphone 845

ACADEMIE DE MUSIQUE

Une semaine commençant lundi, le 29 octobre

Avec matinées Mardi et Jeudi à 2 h. 30

TORTAJADA

La beauté espagnole et la gloire de Madrid

Supportée d'une célèbre compagnie de Vaudeville, venant directement du "Madison Square Garden Theatre."

Prix populaires : Sièges réservés 50 et 35 cents. Galeries 25c.

Matinées : Adultes 25c. Enfants 15c.

Le plan est maintenant ouvert au contrôle de l'Académie.

AVIS DE FAILLITE

IN RE

Antoine Dassylva,

Manufacturier de chaussures,
Québec, FAILLI.

Jeudi, le huit novembre prochain, à 11 h. a.m., au magasin du dit failli, rue St-Joseph, St-Roch, sera vendu à l'enchère en différents lots, à tant dans la piastre, aux prix portés à l'inventaire, ce qui suit :

1er lot—Stock de chaussures, etc., du magasin	$9618.17	
Ameublement et fixtures	199.71	
		$9817.88
2e lot—Roulant consistant en chevaux, voitures, etc		336.45
3e lot—Crédits de livres suivant liste		1504.60
4e lot—Les quatre items suivants seront vendus en un seul lot :		
1er item—Stock à la manufacture, fini et non fini	$1780.64	
2e item—Outillage, formes, patrons, dies, fixtures	1251.14	
3e item—Tables, tablettes, armoires, planches, etc	136.00	
4e item—Machines et machineries	1693.80	
		4861.58

5e lot—Loyer du magasin, rue St-Joseph, jusqu'au 1er mai 1895, si l'acquéreur du stock ne le garde pas au prix du bail.

Les enchérisseurs sur les lots 1 et 4 devront déposer entre les mains du curateur un montant de $300, et $100 sur le lot 3 en garantie. Le tout sera vendu argent comptant. Les magasins et manufacture seront ouverts pour inspection des marchandises lundi, mardi et mercredi de 1 h. à 5 heures.

D. ARCAND,
Curateur

Québec, 31 octobre 1894.

VOULEZ-VOUS apprendre à bien écrire ! Prenez des leçons de M. A. Talbot au No 241 rue St-Jean. Les commandes pour cartes de visites une spécialité. 2 nov—1m

Canada
Province de Québec
District de Québec
No 3663
COUR DE CIRCUIT

EDOUARD ROUMILHAC
Demandeur

VS

PAUL BIARNÈS
Défendeur

Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de *fieri facias de bonis* émané en cette cause, les meubles et effets des dits défendeurs saisis, seront vendus lundi le douzième jour de novembre courant, à dix heures du matin, à leur place d'affaires, en la cité de Québec, rue St-Pierre, les dits meubles et effets consistant en une table de billard, sofa, chaises, rideaux, miroir, cadres, trois tonnes pour vin, etc., etc.,

OLIVIER BROUSSEAU
H. C. S.

Québec, 2 novembre 1894.

BUREAU DE LIQUIDATION

Règlement prompt et économique des faillites. **Conventions faites à l'avance avec les créanciers sur le prix de mes services comme curateur** à une faillite. Charges modérées: de cent à deux cents piastres généralement.

—**Garanties ou cautionnement fournis**—

Préparation de **demandes de** cession et de bilans, en bonne et due forme.

GEORGES. BELLERIVE,
3 oct—1m. 91 rue St-Pierre

AVIS AUX CHASSEURS

Ceux qui désirent faire la chasse au Caribou et veulent un guide peuvent s'adresser à

OLIVIER DUMONT,
1 oct. 152 rue Fleury.

Entre St-Romuald et la Cité de Québec

Le vapeur "LEVIS" Capt. Desrochers, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit.

ST-ROMUALD	QUEBEC
5.00 a. m.	6.00 a. m.
8.00 a. m.	9.00 a. m.
10.00 a. m.	11.30 a. m.
1.00 p. m.	2.00 p. m.
3.00 p. m.	4.00 p. m.
5.00 p. m.	6.00 p. m.
Les Dimanches	
	1.30 p. m.
2.00 p. m.	3.00 p. m.
4.00 p. m.	5.00 p. m.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et en descendant.

Tous les samedis le premier voyage de St-Romuald se fera à 4 h. 45 au lieu de 5 h. a.m., et il y a voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

VAPEUR MONTMAGNY

CAPT. JEAN

Ce bateau fera entre Berthier, St-Jean, St-Michel et Pointe St-Laurent et Québec, le et après lundi le 1 Oct. (le temps et les circonstances le permettant) ses voyages comme suit, tous les jours à l'exception du dimanche et des jours de fêtes :

Départ de		Départ de	
Berthier	5.15 a. m.	Québec	3.00 p. m.
St-Jean	6.30 a. m.		
St-Michel	7.15 a. m.		
St-Laurent	8.00 a. m.		
Vendredi		Samedi	
De Berthier	7.00 a. m.	Québec	1.00 p. m.
St-Jean	8.00 a. m.	"	
St-Michel	9.00 a. m.	"	
St-Laurent	10.00 a. m.	"	

Traverse de l'Ile Orleans

VAPEUR " ORLEANS "
CAPITAINE BOLDUC

Le et après le 9 mai, (le temps et les circonstances le permettant), le service se fera comme suit :

Départ de l'Ile	Départ de Québec
5.00 heures a. m.	6.00 heures a. m.
8.15 " a. m.	9.15 " a. m.
10.00 " a. m.	11.30 " p. m.
1.00 " p. m.	2.30 " p. m.
3.00 " p. m.	4.15 " p. m.
5.00 " p. m.	6.00 " p. m.
DIMANCHES	
1.30 heures p. m.	1.00 heures p. m.
	2.30 " p. m.
4.00 " p. m.	
" p. m.	6.05 " p. m.

Tous les jours de fêtes, le vapeur fera un voyage de l'Ile à 8 a. m., et dans l'après-midi les voyages se feront aux mêmes heures que les dimanches.

Les dimanches et jours de fêtes, le prix aller et retour à St-Joseph de Lévis sera le même que pour l'Ile.

9 mai—